BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1713-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

E

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Lc2
33

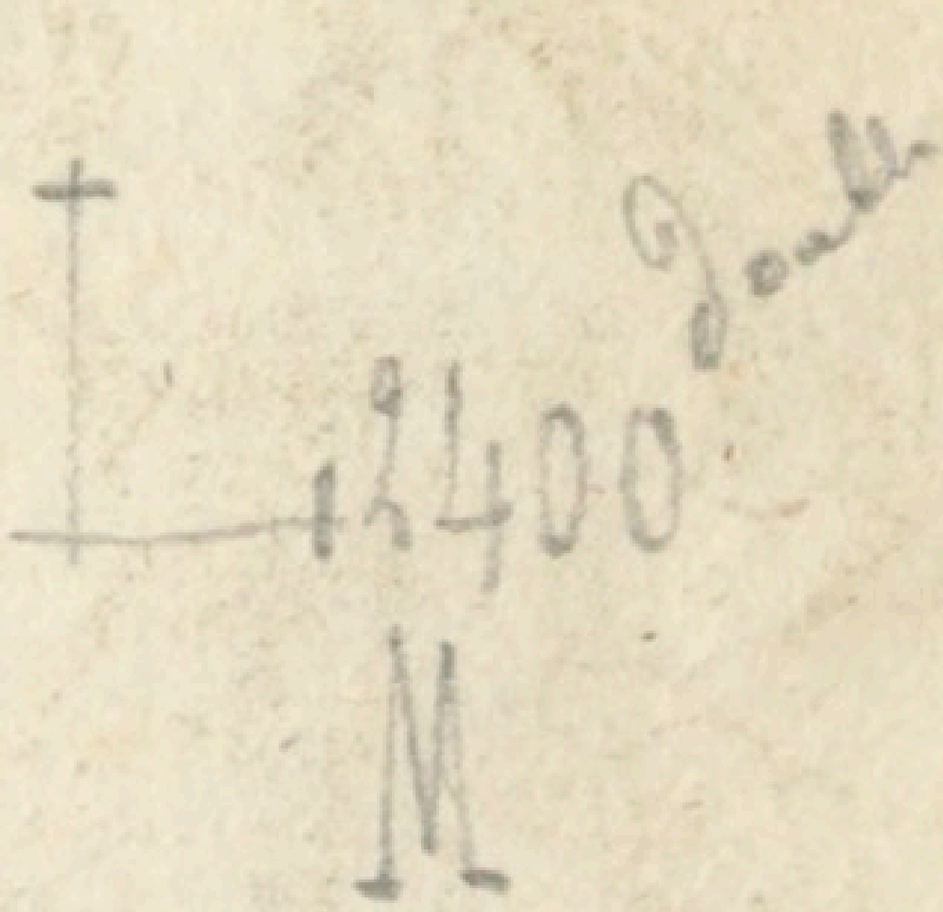

MERCURE GALANT.

NOVEMBRE 1713

A PARIS,

M. DCCXIII.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

*Par le Sieur Du F*****

Mois
de Novembre
1713.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,
Chez DANIEL JOLLET, au Livre Royal, au bout du Pont S. Michel du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis, sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la ruë du Foin, du côté de la ruë Saint Jacques.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.

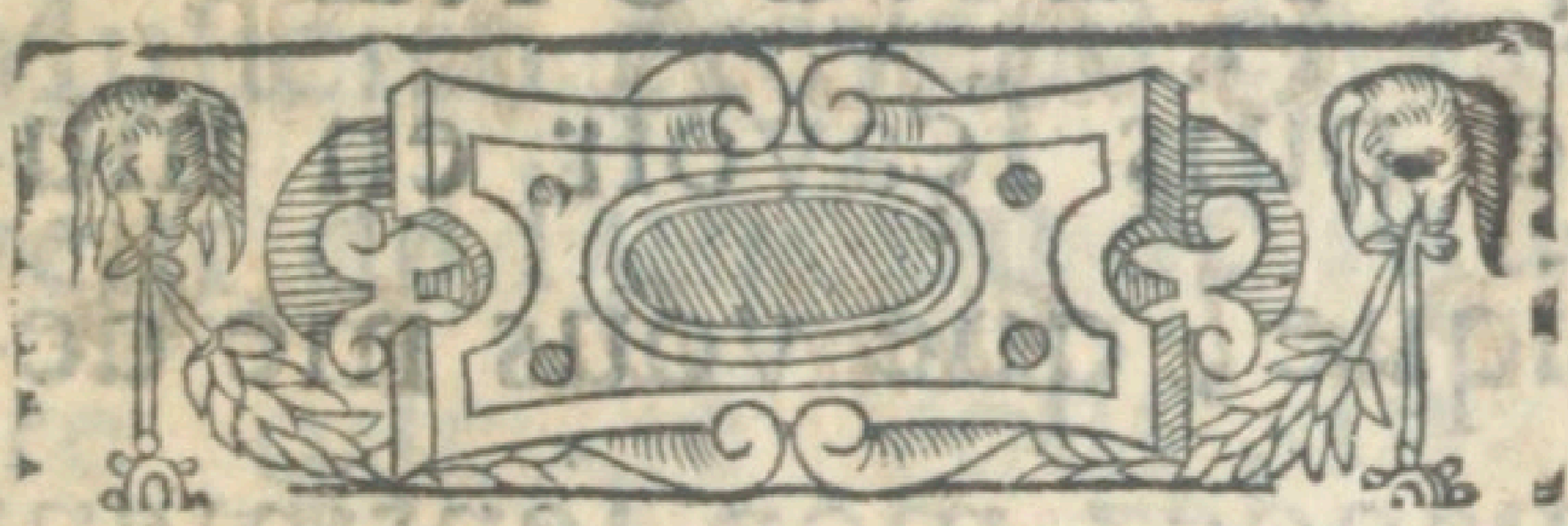

MERCURE GALANT.

Dissertation sur la Musique Italienne & Françoise.

Par M. de L. T.

C'EST apparemment, Monsieur, pour m'éprouver & pour connoître ce que

je puis ſçavoir en muſique, que vous me demandez mon ſentiment ſur le goût Italien qui y regne à preſent plus que jamais. Il n'y a perſonne qui puiſſe decider avec plus de juſteſſe ſur cet art que vous, qui le poſſedez parfaitement, & qui joignez au beau naturel une ſcience profonde dans l'harmonie. Je vous obeïs donc. Ce ne ſera point comme

Muſicien prevenu en faveur de l'une ou de l'autre que je vous dirai mon ſentiment ; je parlerai ſuivant le goût naturel qui m'eſt échû en naiſſant pour cette ſcience, & qui doit peu de choſes à l'art : & laiſſant là les termes dont les Muſiciens ſont obligez de charger leurs traitez de muſique, & qui loin d'inſtruire, ne ſervent ſouvent qu'à embroüil-

ler les idées des lecteurs, je tâcheray de me rendre ſenſible à ceux qui me liront, en ſorte qu'ils me pourront comprendre ſans ſçavoir la muſique. J'eſſayerai donc de vous faire une peinture de l'une & de l'autre, ainſi qu'elles m'ont frapé aprés les avoir pratiquées toutes les deux.

Il y a preſentement ici deux partis formez dans la Muſique : l'un

admirateur outré de la Muſique Italienne, proſcrit abſolument la Muſique Françoiſe, comme fade & ſans goût; l'autre, fidele au goût de ſa patrie, ne peut ſouffrir ſans indignation que l'on mépriſe le bon goût François, & traite la Muſe Italienne de bizarre & de capricieuſe. Il y a à tout cela un milieu plus raiſonnable, qui eſt de rendre juſtice à l'une & à

l'autre, & de les prendre chacune dans leur caractere.

Il faudroit être dépourvû de goût & de connoissance, pour ne pas avoüer que la bonne Musique Italienne renferme en general ce qu'il y a de plus sçavant & de plus recherché dans cet art; que nous lui devons une grande partie des agrémens de la nôtre; que les Italiens sont nos maîtres

pour les Cãtates & pour les Sonnattes. J'admire dans ces pieces les desseins nouveaux de leurs figures, si bien imaginez & si heureusement conduits, la vivacité petillante de leurs imitations redoublées, la varieté de leurs chants, la diversité de leurs tons & de leurs modes si bien enchaînez les uns aux autres, leur harmonie recherchée & sçavante : mais si nous

leur cedons la ſcience & l'invention, ne doivent-ils pas nous ceder le bon goût naturel dont nous ſommes en poſſeſſion, & l'execution tendre & noble où nous excellons? les enrichiſſemens que nous y avons ajoutez de nôtre propre fond ne doivent-ils pas prévaloir? & ne ſommes-nous pas de ces écoliers qui ayant bien profité des leçons de nos maîtres, ſommes à la fin

devenus plus ſçavans qu'eux? Ne pourroit-on pas dire, ſans offenſer les ſectateurs de la Muſique Italienne, que leurs ornemens trop frequens & déplacez en étouffent l'expreſſion, qu'ils ne caracteriſent point aſſez leurs ouvrages? ſemblables en cela à cette architecture gothique, qui trop chargée d'ornemens en eſt obſcurcie, & où l'on ne démêle plus le

corps de l'ouvrage. Que la Muſique Italienne reſ-ſemble encore à une co-quette aimable pleine de rouge & de mouches, toujours vive, toujours le pied en l'air, qui cher-che à briller partout ſans raiſon & ſans ſçavoir pourquoy, toujours em-portée dans quelques ſu-jets qu'elle traite; que l'a-mour tendre y danſe le plus ſouvent la gavotte ou la gigue. Ne diroit-

on pas que le ſerieux devient comique entre ſes mains, & qu'elle eſt plus propre aux arietes & aux chanſonnettes qu'à traiter de grands ſujets? ſemblable en cela à ces Comediens qui n'ayant que du talent pour le comique, reüſſiſſent fort mal & tournent le tragique en ridicule quand ils veulent s'en mêler. Il faut avoüer que la majeſté de la Muſique

Françoiſe traite les ſujets heroïques avec plus de nobleſſe, & convient bien mieux au cothurne.

Dans la Muſique Italienne tout y paroît uniforme, la joye, la colere, la douleur, l'amour heureux, l'amant qui craint ou qui eſpere: tout y ſemble peint avec les mêmes traits & du même caractere; c'eſt une gigue continuelle, toujours petillante, toujours bondiſ-

ante; la voix commence
eule, l'inſtrument repe-
e ce chant en écho. Ce
leſſein ſouvent d'un chãt
izarre ſe promene non-
eulement ſur toutes les
cordes du mode, mais en-
core ſur toutes les étran-
geres où ils peuvent s'ac-
crocher bien ou mal, tel-
lement que leurs pieces
roulent ſur tous les tons,
& changent de mode à
chaque inſtant, en ſorte
que l'on ne ſçauroit dire

à la fin duquel ils ſont. Aprés avoir fait cette longue promenade, où l'on repete vingt fois le même chant, tant la voix que l'inſtrument, il faut encore retourner *da capo*. Ce paſſage eſt quelquefois trés-rude à l'oreille, étant ſouvent de deux cordes, voiſines : mais il arrive ſouvent que l'on paſſe outre, pour éviter à prolixité & pour en diminuer l'ennui.

C'eſt

C'eſt un grand défaut dans tous les ouvrages d'eſprit, & principalement en muſique, de ne pouvoir finir : il faut ſçavoir ſe moderer. Un bon ouvrage perd la moitié de ſon merite quand il eſt trop diffus.

Nous avons peine encore à nous accoutumer aux intervales bizarres des chants de leurs recits qui paſſent quelquefois l'étenduë de l'octave, &

que les plus habiles ont peine à entonner juste; les tenuës sur tout, y impatientent l'auditeur, pour estre déplacées. Ces tenuës, que nous ne faisons & qui ne conviennent gueres que sur les mots de repos & quelques autres, s'y font indifferemment sur tous des mots qui finissent par des voyelles. Je ne dis pas qu'il n'y ait beaucoup d'art à faire badiner un

violon & une baſſe ſous une de ces longues tenuës : mais quel rapport a la liberté avec ce ſon qui dure un quart-d'heure ? où eſt le goût & l'expreſſion de tout cela ? Il arrive même ſouvẽt que la Muſique Italienne exprime toute autre choſe que ce que les paroles ſignifient ; j'entens un prelude vif & emporté. Je crois que quelque amant rebuté des rigueurs

de ſa belle va ſe livrer au dépit & chanter poüille à l'amour, point du tout. C'eſt un amant tendre qui vante le prix de ſa conſtance, qui appelle l'eſperance à ſon ſecours, ou qui fait une declaration à ſa bien-aimée.

Paſſe encore à ceux qui travaillent pour le violon, de ſe livrer tout entiers dans leurs Sonnates au feu de leur imagination, & de prome-

ner leurs fugues & leurs imitations par tous les modes, eux qui ne ſont point gamez par l'expreſſion des paroles, qui doit faire la regle des compoſiteurs. Nous ſommes redevables à l'Italie de ces ſortes de pieces ; les Corelli, les Albinoni, les Miquels, & pluſieurs autres ont produit dans ce caractere des pieces qui ſeront immortelles, & où peu de

gens peuvent atteindre. Cependant mille autres veulent les imiter. J'ai vû de ces pieces d'un chant ſi bizarre & d'une compoſition ſi extraordinaire, qu'on auroit dit qu'on euſt jetté au hazard des pâtez d'encre ſur du papier reglé, qu'on y euſt enſuite ajouté des queuës & diviſé par meſures.

La muſique de leurs Cantates paroît plutôt

convenir aux concerts de chambre qu'à nos ſpectacles ; leurs Sonnates à deux parties ne doivent être joüées qu'à violon ſeul, qui friſe & qui pretintaille autant qu'il luy plaît, & deviendroient trés-confuſes ſi la même partie étoit executée par pluſieurs inſtrumens qui feroient des diminutions differentes, & ainſi doit être bannie d'une grande orcheſtre.

L'on n'entend en general dans la musique qu'une basse-continuë toujours doublée, qui souvent est une espece de batterie d'accord, & un harpegnement qui jette de la poudre aux yeux de ceux qui ne s'y connoissent pas, & qui reduites au simple reviendroient aux nôtres. Ces B. C. ne sont bonnes qu'à faire briller la vîtesse de la main de

ceux

ceux qui accompagnent ou du clavecin ou de la viole; encore pour rencherir ſur ces baſſes déja trop doublées d'elles-mêmes, ils les doublent encore, & c'eſt ce qui doublera le plus, de ſorte qu'on n'entend plus le ſujet, qui paroît trop nud auprés de ce grand brillant, & demeure enſeveli ſous un cahos de ſons tricotez & petillans, qui paſſant trop legerement, ne peuvent faire d'harmonie contre le ſujet. Il faudroit donc que des deux inſtrumens il y

en eût un qui jouât le ſimple de la baſſe, & l'autre le double ; ces B. C. paſſeroient plûtôt pour des pieces de viole que pour un accompagnement, qui doit être ſoûmis au ſujet & ne point prévaloir. Il faut que la voix domine & attire la principale atttention. Tout le contraire arrive ici, l'on n'entend que la B. C. qui petille toûjours, la voix en eſt étouffée. Il ſe trouve un inconvenient dans les baſſes en batteries & doublées ſur le champ ; c'eſt qu'il eſt

difficile qu'un clavecin, une viole & une theorbe ſe puiſſent rencontrer juſte dans la même maniere de doubler ; l'un prend un tour & l'autre un autre : ce qui cauſe une cacophonie extraordinaire. Un compoſiteur ne reconnoît point au milieu de tout cela ſon pauvre ouvrage tout défiguré, & ſe contente d'admirer la vîteſſe de la main de ceux qui l'executent. Voila cependant le goût de l'execution de la Muſique Italienne.

Ce n'étoit point celui de Lully, ſectateur du beau & du vrai, qui auroit banni de ſon orcheſtre un violon qui eût gâté ſon harmonie par quelque diminution & quelque *miaulement* mal placé. Ne peut-on pas s'aſſujettir à joüer la muſique comme elle eſt ? eſt-ce le goût Italien de faire de faux accords à tout bout de champ ? J'ai vû des Muſiciens ſi amoureux des vîteſſes & de ces baſſes figurées, qu'ils ne pouvoient ſouffrir les *adagio*, c'eſt à

dire les endroits de recitatifs lents, & passoient ces morceaux comme ennuyeux. C'est cependant dans ces endroits où l'harmonie peut se faire mieux sentir que dans ces vivacitez, où, comme je viens de dire, la basse passant trop legerement, & ne faisant que friser le dessus, ne peut faire d'harmonie.

Mais si cette musique figurée convient aux paroles Italiennes & Latines, pourquoy y veut-on assujettir la Langue Françoise ? Un Ita-

lien se gouverne-t-il comme un François ? Leurs goûts, leurs habits, leurs mœurs, leurs manieres, leurs plaisirs ne sont-ils pas differens ? Pourquoy ne veut-on pas qu'ils le soient aussi dans leurs chants ? Un Italien chante-t-il comme le François? Pourquoy veut-on que le François chante comme l'Italien ? Chaque pays, chaque guise, * il faut que chacun demeure chez soy. Pourquoy veut-on ha-

* *Quando eris Romæ, more tu vivito Romæ ; Quando eris alibi, vivito sicut ibi.*

biller la Muſe Françoiſe en maſque, & la rendre extravagante, elle dont la langue eſt ſi ſage & ſi naïve, & ne peut ſouffrir la moindre violence, eſt ennemie des frequentes repetitions, de ces grands roulemens, de ces longues tenuës que l'on ſupporte dans la Muſique Italienne ou Latine ?

On peut ici comparer la Muſique Françoiſe à une belle femme dont la beauté ſimple naturelle & ſans art, attire les cœurs de tous ceux

qui la regardent, qui n'a qu'à se montrer pour plaire sans craindre d'être défaite par les minauderies affectées d'une coquette outrée qui cherche à mettre les gens dans son parti à quelque prix que ce soit, à qui nous avons comparé la Musique Italienne.

Je pourrois encore ici rapporter l'autorité du beau sexe, auprés de qui la Muse Italienne a peine à trouver grace, qui s'ennuye d'un quart-d'heure de sonnates, & qui aime mieux

entendre chanter *Sangaride ce jour*, & jouer les ſonges agreables, que toutes les batteries & les harpegnemens d'un violon touché ſçavamment auquel elles ne connoiſſent rien, & ne ſentent rien qui les attire : on a beau lui dire que cela eſt ſçavant, beau, ſublime, que c'eſt un tel auteur Italien qui les a faits, cela eſt fort beau, diſent les Dames, mais nous n'en voulons plus, ce ſont pourtant elles qui decident du merite & du deſtin des ouvrages, &

à qui nous devons chercher à plaire, & ſur-tout dans cet art qui ſemble être fait pour elles.

Il faut cependant avouer que quelques-uns de nos habiles Maîtres ont trouvé le ſecret d'allier fort ſçavamment le goût naturel du François avec le brillant & le ſçavant de l'Italien, dans des cantates qui ſont entre les mains de tout le monde, & qui ſont des chef-d'œuvres en cette eſpece, & pour la Muſique & pour la Poëſie ; qu'il leur

ſuffiſe donc d'avoir montré aux Italiens que les François pouvoient porter auſſi loin qu'eux le genie & le ſçavoir tant dans les cantates que dans les ſonnates : mais pour cela le bon goût ſimple & naturel du François doit-il être mépriſé, quand les Italiens pour le perfectionner commencent eux-mêmes à l'imiter ?

Ces ſortes d'ouvrages en ont produit une infinité d'autres ; les cantates & les ſonnates naiſſent ici ſous les pas, un Muſicien n'ar-

rive plus que la ſonnate ou la cantate en poche, il n'y en a point *qui ne veuille faire ſon livre, & être buriné*, & ne pretende faire aſſaut contre les Italiens, & leur damer le pion, à peine le Poëte y peut-il ſuffire; il y a même telles paroles qui ont ſouffert plus d'une fois la torture de la Muſique Italienne, enfin les cantates nous étouffent ici : j'en ai entendu qui duroient une heure, montre ſur la table, enſorte qu'on étoit obligé de demander quartier, ou

de quitter la place. Qu'eſt donc devenu le bon goût : faudra-t-il qu'il expire ainſi ſous le fatras de toutes ces cantates ? que diroient les Lambert, les Boëſſet, les le Camus, les Babtiſtes, s'ils revenoient au monde, de voir le chant françois ſi changé, ſi avili & ſi défiguré ? Je ſuis perſuadé que nos illuſtres Maiſtres ont trop de goût & trop de ſcience pour l'abandonner comme il paroiſt par leurs propres ouvrages, dont les endroits les plus gracieux,

& qui plaiſent le plus, ſont traitez dans le gouſt françois, où ils ont ſçû mélanger le bon des Italiens, & en ont laiſſé là le mauvais, qu'ils rendent juſtice au heros & au Ciceron de la Muſique francoiſe, je veux dire à Lully *, qu'ils admirent la grandeur & l'élevation de ſon genie au milieu de cette naïve ſimplicité dépourvûë de tous ornemens étrangers, & qui ſemble devoir tomber ſous les ſens de tout le

* *Eloge de Lully.*

monde. A-t-il voulu peindre l'amour tendre, quel cœur ne s'attendrit-il pas, quel chant, quel naturel, quelle harmonie dans ses duo ? ne devineroit-on pas les paroles de ses recits à en entendre seulement les chants ? & n'est-ce pas une veritable declamation que son recitatif ? A-t-il voulu exprimer la douleur, les rochers ne gemissent-ils pas avec lui ? a-t-il voulu peindre la fureur, la vengeance, quel cœur ne ressent pas de secrets fremisse-

mens ? quel feu & quelle vivacité dans ſes airs de violon, quand il a voulu exprimer la viteſſe des fougueux aquilons ou des tranſports des furies ? Si la joye s'empare de la ſcene, tous les peuples, tous les bergers ſautent & danſent au ſon de ſes muſettes; l'horreur & l'effroy s'empare de nôtre ame, s'il veut faire quelque enchantement ou évoquer les manes des enfers ; quelle tranquilité aſſoupiſſante ne ſe répand pas dans l'ame s'il veut endormir

dormir ou calmer ſes heros agitez ? s'il fait ſonner la trompette l'humeur martialle ne ſaiſit-elle pas ſes auditeurs, & n'eſt-on pas prêt de courir aux armes & de monter à l'aſſaut ? s'il veut preparer ou annoncer quelque oracle, quelle gravité ou quelle nobleſſe dans ſes ſimphonies ? on diroit que comme un ſcavant Peintre il a ſcû avec ſes ſons peindre pour ainſi dire les mouvemens de toutes les paſſions du cœur de l'homme. A t-il eu recours

pour cela à tous ces faux brillans & les ornemens deplacez de la Musique Italienne ? rien n'est-il plus simple & plus naturel que sa composition qui est à la portée de tout le monde, & en même temps rien de si élevé, de si noble, & de si spirituelle pour l'expression ? Quoy qu'il soit fort scavant, le goût seul & le genie semblent avoir été ses guides, & capable de prescrire des regles nouvelles à ceux qui les suivroient ; il semble quelque-

fois avoir negligé les anciennes, & s'être mis au-dessus d'elles. Il faut avouer aussi que c'est ce qui fait la meilleure partie du Musicien que le genie, c'est lui qui fait aussi les Peintres & les Poëtes ; car on peut dire que ces trois sciences se donnent la main, & peuvent passer pour trois sœurs : on voit peu de Peintres qui ne soient aussi un peu Musiciens, & qui n'ayent du goût pour ces deux arts ; la Musique n'est-elle pas une poësie & une

peinture ſonore & harmonieuſe? la peinture & la poëſie ne ſont-elles pas compoſées d'une aimable harmonie, d'un mélange & d'un contraſte de couleurs, & de penſées melodieuſement enchaînées?

Il ne ſuffit donc pas ſeulement de regles dans les arts; il faut être encore inſpiré & animé de ce beau feu que la nature ne donne pas à tout le monde, & qui a fait les Titiens & les Lebrun, les Corneilles & les Racines, les Cariſſimi &

les Babtiſtes, & tant d'autres. Il faut dans ces arts ſçavoir inventer & créer, outre qu'il faut qu'un compoſiteur poſſede parfaitement la langue dans laquelle il travaille, connoiſſe les ſyllabes rudes ſur leſquelles il faut paſſer legerement, & celles qui ſont harmonieuſes & amies du chant. Il ſeroit même à ſouhaiter que le Muſicien fût auſſi Poëte pour ajuſter les paroles à ſon chant, & que tout l'ouvrage coulât de ſource.

Ce n'eſt point aſſez de ſçavoir preparer ou ſauver des diſſonances ; il faut encore ſçavoir les placer à propos où elles conviennent pour l'expreſſion, les mettre dans leur jour pour qu'elles faſſent leur effet, & qu'elles ſervent comme d'ombres au tableau, en faiſant valoir les conſonances par oppoſition, n'en pas diminuer la force par le trop frequent uſage, comme font les Italiens, dont la muſique trop remplie de diſſonances revolte quel-

quefois les oreilles : mais ſe garder de tomber dans la monotomie, qui eſt le vice contraire, & que les Italiens pourroient plûtôt nous reprocher.

Les regles de l'harmonie ne montrent pas à faire un beau chant, qui en eſt l'ame, à imaginer un deſſein, à bien rendre l'expreſſion des paroles, à ſçavoir placer les cadences aux ſens finis, comme les points & les virgules dans le diſcours; à ſçavoir changer de mode quand les paroles

changent de caractere & de ſentiment. Un bon Mathematicien poſſede à fonds les regles de la compoſition, & eſt un fort mauvais compoſiteur. J'ai compoſé jadis ſans regle & ſans ſcience ; & ayant acquis depuis quelques connoiſſances, j'ai revû mes premiers ouvrages, & j'ai trouvé que j'aurois peine à mieux faire avec des regles. Il y en a cependant d'eſſentielles, & dont la connoiſſance eſt neceſſaire : mais les veritables & les meilleures ſont celles

que

que le goût & l'oreille vous inſpire. Vous trouvez dans ces regles beaucoup de contradictions, & les Italiens n'en paroiſſent pas de fort rigides obſervateurs : elles ne ſont la plûpart fondées que ſur le caprice. J'ai vû quelques-uns de ces traitez de muſique, & quoique fort profonds & ſçavans, je n'en ſuis pas devenu plus habile en les liſant ; au contraire j'en ſuis ſorti plus embaraſſé. Ils vous apprennent bien ce qu'il faut éviter, qui ſont des inconve-

niens où l'oreille ſeule nous défend de tomber : mais ils ne nous inſtruiſent point comment il faut s'y prendre pour faire une compoſition gracieuſe & de bon goût C'eſt donc le genie naturel ſeul qui fait le Muſicien.

Si l'on reproche à Lully d'avoir employé rarement les tons tranſpoſez, ce n'eſt pas qu'il en ignorât l'uſage : mais c'eſt qu'il s'accommodoit aux ſujets qu'il avoit & au goût du temps ; qu'il ſentoit qu'un chant n'en

étoit pas plus beau pour être transposé d'un demi-ton plus haut ou plus bas ; & qu'une musique difficile ou recherchée, quoique belle, ne laisse pas que d'avoir un défaut, qui est que rarement elle est bien executée, parce que le nombre des sçavans est rare, & ainsi rejettée ; au lieu qu'une bonne musique en est encore meilleure quand elle est facile, puis qu'elle est susceptible d'une meilleure execution, qui est l'ame de la musique ; qu'elle invite

d'elle-même à être chantées; qu'elle est plus de commerce dans le monde, étant plus à la portée des honnêtes gens qui l'executent: ce qui doit être son but & sa recompense; au lieu que la musique difficile effarouche & dégoûte, & n'est bonne que pour les Musiciens de profession.

Peut-être auroit-il suivi une autre route, maintenant que tous les Musiciens sont autant d'illustres compositeurs, & que tous les écoliers sont autant de maîtres.

Cependant ceux qui ſont aujourd'hui entêtez de la Muſique Italienne ne peuvent ſouffrir la Muſique Françoiſe, & la regardent comme une muſique fade & ſans goût : les Opera anciens les endorment, ils n'y ſentent rien qui les rappelle, ils n'y trouvent que des tons naturels, des mouvemens faciles ; ils veulent que la clef ſoit ſurchargée de dieſes ou de b mols ; que la B. C. ſoit brodée & remplie de tous les chiffres d'arithmetique ; qu'on invente

pour eux des tons transpo-
ſez & nouveaux, & des
mouvemens extraordinai-
res ; que la baſſe heriſſée
d'harpegnemés & d'acords
coure toûjours la poſte ; en-
fin ne trouvent pas une mu-
ſique bonne qu'elle ne ſoit
difficile. A peine peuvent-
ils ſe reſoudre à la regarder
quand il n'y a que des blan-
ches ou des noires, & des
mouvemens à 2 & à 3 temps,
comme ſi toutes les meſu-
res Italiennes ne revenoient
pas à ces deux meſures. Ne
va-t-on pas reduire la me-

ſure à deux temps à celle de quatre, en renfermant deux meſures en une ſeule ? Le 4 pour 8 ne revient-il pas à nos deux temps legers ? & les meſures de 6 pour 8, de 3 pour 8 & de 12 pour 8 ne reviennent-elles pas toutes à la meſure de trois temps, battuë plus ou moins vîte, quoy qu'elles ſe battent à 2 & à 4 temps, dont chaque temps renferme une de nos meſures à trois temps ? Ce n'eſt donc qu'une maniere differente de s'exprimer, qui eſt bonne

en ſoy & donne le caractere de la piece pour la lenteur ou la legereté, & a plus de facilité pour être battuë; car comme il n'y a en general que 2. modes differens, le mineur & le majeur, il n'y a auſſi en general que 2. meſures, celle à 2. temps & celle à 3. En vain voudroit-on en imaginer d'autres. Il ſeroit aiſé, pour contenter ceux qui aiment le ragoût des tons tranſpoſez, les meſures extraordinaires & les baſſes doublées, de tranſpoſer un de nos Opera un

demi-ton plus bas ou plus haut, doubler leurs baſſes continuës, & en reduire les meſures à la maniere Italienne. Ils deviendroient alors de plus difficile execution, mais perdroient la moitié de leur beauté. Un compoſiteur n'eſt-il pas bien glorieux d'avoir fait une piece ſi tranſpoſée, pleine de ſi & de mi b quarre, & d'une ſi grande vîteſſe, que perſonne ne ſçauroit y mordre, qu'il déchiffre à peine lui-même. Voila une piece, dit-il, que je défie à

tous les violons d'executer, & à tous les clavecins d'en trouver les accords sur le champ ; gardez-la donc pour vous, mon ami : ces sortes de pieces ne sont bonnes qu'à renfermer dans le cabinet pour la rareté, & pour montrer qu'on en peut faire : mais ne peuvent être d'aucun usage que parmi les maîtres de l'art.

Les chants en deviennent-ils plus beaux & plus harmonieux pour être sur des tons transposez ? l'harmonie en est-elle meilleu-

re ? Au contraire, on peut dire qu'elle eſt forcée, que ces tons ont peu de juſteſſe ſur les inſtrumens, & principalement ſur le clavecin, où les feintes devroient être coupées pour y donner le veritable temperament ; car quelle apparence qu'une touche ſerve de b mol & de b quarre dans l'autre, ſans perdre de ſa juſteſſe ? Paſſe encore ſur les autres inſtrumens comme ſur le violon, où avançant plus ou moins le doigt ſur la corde, on peut modifier ces

ſortes de demi-tons & les rendre plus juſtes. J'ai entendu un de nos illuſtres preluder ſur ſon violon, de quelque maniere qu'il fût accordé, & ne ſuivre, pour tirer ſes ſons, d'autre regle que ſon oreille, & non celle du manche qui ſe trouvoit alors dérangé.

Enfin de ces deux partis differens il en reſulte un troiſiéme plus raiſonnable, & moins entêté que ces deux autres, qui eſt celui des gens ſages & des gens de goût, qui ne ſe laiſſant

point prévenir ni pour l'un ni pour l'autre, vrais amateurs de la musique, goûtent l'une & l'autre composition, quandelle est bonne & bien executée, & sans donner dans le goût pedant & sçavant, ne vont point épiloguer sur deux octaves de suite, sur une septiéme ou une neuviéme bien ou mal preparée ou sauvée; ne méprisent point une musique, parce qu'elle est trop aisée, ou parce qu'elle est trop difficile; ne la condamnent point comme pil-

lée, parce qu'il y aura quelques bours de chant qui ressembleront : mais rendent justice à la Musique Françoise dans son caractere & à la Musique Italienne dans le sien, & conviennent que l'on pourroit faire un genre de musique parfait, si l'on pouvoit joindre le goût sçavant & ingenieux de l'Italien au bon goût naturel & simple du François : mais cependant qu'un Italien doit chanter en Italien, & le François en François. Je suis, &c.

Histoire abregée des derniers tremblemens arrivez à Manosque en Provence.

Le premier de ces tremblemens se fit sentir le 14. du mois de à six heures & demie du matin, & l'on entendit en quelques endroits comme des salves de plusieurs coups de canon repetées, en d'autres comme des mugissemens épouvantables, & en d'autres encore, comme des roulemens de tonnerre

ſourds & affreux. La ville de Manoſque parut à quelques perſonnes qui étoient à la campagne, comme ſoûlevée en l'air, & enſuite entierement renverſée. Tout ſon terroir a été tellement ſecoüé par ce tremblement, qu'il n'y a pas une maiſon dans la ville & autour qui n'en ſoit endommagée, les unes étant renverſées à demi, d'autres fenduës depuis les fondemens juſques à la couverture. Le château de Manoſque entr'autres menace ruïne de tous côtez.

Il en eſt de même des Egliſes de ſaint Sauveur, de Nôtre-Dame, & du Convent des Obſervantins. Les murailles de la ville ſont renverſées en quantité d'endroits. La terre s'eſt ouverte en pluſieurs lieux; les rochers ſe ſont fendus, & un entr'autres, à demi quart de lieuë de la ville, a jetté pluſieurs ſources d'eau douce & d'eau ſoufrée. Les nourrices du lieu ont perdu leur lait, la frayeur a fait pluſieurs malades, & rendu quelques-uns hebê-

tez ; d'autres en ont perdu l'esprit tout à fait. Les bêtes même s'en sont senties, & les oiseaux du ciel se sont enfuis.

Depuis le 14. jusques au 20. on a senti tous les jours plusieurs secousses fort legeres : mais le 20. il se fit trois tremblemens, dont le premier fut accompagné de bruits plus épouvantables que ceux du 14. ce qui fit deserter la ville aux habitans en moins d'un demi quart-d'heure au nombre de sept à huit mille per-

ſonnes. Ces tremblemens ont continué tous les jours depuis le 20. juſques au 30. & même quelques-uns ont été aſſez violens. Il n'y a cependant eu perſonne de tué ſous les ruïnes. On a reſſenti ces tremblemens juſques à ſept à huit lieuës à la ronde ; les villages de Corbiere, de ſainte Tulle & de Monfuron, qui ſont à deux lieuës de Manoſque, ont ſouffert quelque dommage, & celui de Peyrevert, qui n'en eſt qu'à une petite lieuë, a été preſ-

que autant endommagé que Manosque même, & le château de Forcalquier, qui est à quatre lieuës au nort de Manosque, menace ruïne de tous côtez.

MEMOIRE.

On a oublié dans les Mercures precedens d'avertir le public que l'on vient d'imprimer un petit Divertissement pastoral en musique, intitulé, *La Musette, ou les Bergers de Surêne.* C'est une petite fête champêtre,

où le caractere de la musique pastorale est parfaitement observé, & dont la simplicité étudiée ne déplaît point aux connoisseurs. Il se vend chez Christophe Ballard, seul Imprimeur du Roy pour la Musique, ruë saint Jean de Beauvais, au Mont Parnasse.

MORT.

Le Marquis de Brosses, Colonel d'un vieux regiment d'infanterie, est mort

devant Fribourg le ſeptiéme du mois de Novembre & de ſa maladie, âgé de vingt-huit à vingt-neuf ans. Il y avoit onze ans qu'il étoit Colonel, & s'étoit diſtingué à l'attaque de Denain & aux ſieges de Marchienne, le Queſnoy, Doüay, Landau & Fribourg. Il étoit de la maiſon de Tiercelin de Broſſes, de pere & de mere, laquelle deſcend des Comtes de Toulouſe; dont l'un des deſcendans ſe fit ſurnommer Tiercelin, l'un

des enfans duquel épousa une fille de Brosses, avec stipulation de prendre les nom & armes de cette maison. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, dont l'on voit des filles mariées avec un Duc de Savoye, un Comte de Geneve, une autre avec un Prince du Sang de France : & des mâles, dont l'un, fils aîné du Maréchal de Brosses, autrement de Bonssac, épousa Nicole heritiere de Bretagne, le droit de laquelle

fut transmis dans la Maison de France, par des transactions passées avec les Rois Loüis XII. & François Premier. Il y a plusieurs autres dignitez & grandes alliances dans cette maison.

Nou-

Nouvelles d'Espagne.

Les lettres de Madrid portent que le Clergé, la Noblesse & les peuples s'empressent volontairement à contribuer au don gratuit que le Roy leur a fait demander pour les dépenses de la guerre de Catalogne; entr'autres le Duc de Veraguas & Don Carlos Carafa, Gouverneur de la côte d'Andalousie, avoient envoyé à la Monnoye toute leur vaisselle

d'argent ; que les ſommes amaſſées à Cadix étoient employées à l'armement des vaiſſeaux qui ſont en état de partir pour faire voile vers les côtes de Catalogne ; que le Comte de Lexington, Ambaſſadeur d'Angleterre, avoit fait partir ſes bagages & fait ſes viſites de congé pour partir inceſſamment pour Londres ; que le Marquis de Brancas, Ambaſſadeur de France, y étoit arrivé, & le Marquis de Toüy, Lieutenant general, qui doit

ſervir dans les armées du Roy en qualité de Capitaine general. On écrit du camp devant Barcelonne, que la nuit du 6. au 7. d'Octobre cinquante volontaires tenterent d'entrer dans la ville par la droite de l'armée : mais qu'ayant été reconnus, vingt-cinq furent pris, & les autres ſe ſauverent à la faveur de la nuit ; qu'un detachement commandé par Don Juan de Zerezeda avoit prix dix-neuf cavaliers rebeles ; que les troupes que comman-

doit Nebot étoient défaites ou dissipées ; que craignant d'être pris ou livré par ses propres gens, il les avoit engagez à attaquer les lignes de l'armée du Roy. Il leur dit qu'il étoit necessaire qu'il allât à Barcelone pour faire une sortie, afin de leur faciliter le passage pendant qu'ils attaqueroient les lignes ; qu'il s'étoit embarqué avec cinq ou six de ses confidens, entr'autres le deputé Dalmau ; qu'il avoit été arrêté & conduit en prison avec Dal-

mau par ordre du Gouvernement, qui vouloit faire leur procés à cauſe de leur mauvaiſe conduite & de leurs concuſſions ; que ſes troupes avoient attaqué les lignes, ſuivant l'ordre qu'il leur avoit donné : mais qu'elles avoient été repouſſées, qu'on en avoit tué plus de trois cent, fait pluſieurs priſonniers, & le reſte pourſuivi ; que le Duc de Popoli faiſoit travailler à faire des lignes plus prés de la ville, afin de la reſſerrer plus étroitement, & que

les troupes du Lampourdan se preparoient à aller prendre leurs quartiers d'hyver le long de la mer, pour empêcher que les peuples de la côte ne portent aucuns vivres ni autres provisions à Barcelone, & que les bâtimens de cette ville n'y puissent aborder. Les dernieres lettres du camp devant Barcelone portent que les pluyes y étoient tombées en si grande abondance, qu'elles avoient fait deborder la riviere de Llobregat ; que les assiegez vou-

lant profiter de cette occaſion, étoient ſortis par le château de Montjoüy au nombre de quatre ou cinq mille, à deſſein de s'emparer d'une maiſon où il y avoit garniſon, pour aſſurer la communication du camp avec la mer : mais les piquets y étant venus en diligence, obligerent les rebeles à prendre la fuite avec precipitation. Ils les pourſuivirent juſqu'au chemin couvert du château de Montjoüy, & en tuerent un grand nombre, ſans autre

perte que du Capitaine qui commandoit dans la maiſon d'un Lieutenant des Gardes Eſpagnoles, & de quelques ſoldats. Don Franciſco de Ebuli, Brigadier d'armée, y fut bleſſé au bras d'un coup de mouſquet; que le Duc de Popoli avoit fait arrêter le Commandant de Mataro, à cauſe qu'il permettoit que quelques bâtimens portaſſent des grains à Barcelone, & qu'un Commandant Eſpagnol avoit été mis en ſa place; qu'un navire étranger

voulant entrer au port de Barcelone, deux vaiſſeaux Eſpagnols avoient été à ſa rencontre pour l'empêcher, tirerent ſur luy, & l'obligerent à ſe rendre.

Les lettres de Palerme du 11. Octobre portent que le Roy & la Reine de Sicile y étoient arrivez heureuſement le 10. & que les bâtimens ſur leſquels étoient embarquées les troupes y étoient auſſi arrivez; que ſitôt que l'eſcadre eut moüillé à l'entrée du Mole, le Marquis los Balbazez,

Viceroy de Sicile, vint avec les galeres, & les complimenta à bord de leur vaisseau ; que l'Archevêque de Palerme les complimenta au nom du Clergé. La mer étoit couverte de barques remplies de personnes de qualité, & le peuple étoit en foule sur le Mole, témoignant une joye extraordinaire de voir leur nouveau Roy, qui demeura sur son bord jusqu'au lendemain, afin de donner le temps aux preparatifs necessaires au debarquement,

pour lequel on avoit construit un pont magnifiquement orné, qui s'est fait le 11. au matin au bruit de l'artillerie de la ville, du mole, des vaisseaux & des galeres, parmi les acclamations du peuple. Le Roy & la Reine étant débarquez, accompagnez de toute la Cour, & d'un trés-grand nombre de Seigneurs Siciliens, tous vêtus magnifiquement, & suivis d'une foule infinie de peuple, allerent d'abord à l'Eglise Metropolitaine rendre graces à Dieu de l'heu-

reux ſuccés de leur voyage ; puis ils ſe rendirent au Palais, où ils ont été complimentez par tous les Corps.

Les troupes arrivées ſur l'eſcadre qui a conduit leurs Majeſtez ſont preſque toutes debarquées, & à meſure qu'elles entreront dans la place, celles du Roy d'Eſpagne qui ſont icy en garniſon, à Meſſine & en d'autres villes de ce Royaume, ſe rendront à Palerme, pour être embarquées ſur les mêmes vaiſſeaux & être tranſ-

portées en Espagne.

Nouvelles d'Angleterre.

La Reine a donné le regiment de cavalerie du Marquis d'Harvvich, fils du Duc de Schomberg, mort en Irlande, au Sieur Sybourg; le regiment de dragons du Chevalier Richard Temple au General Evens; & le regiment d'infanterie du Major general Sybourg, qui a été fait Colonel du regiment de cavalerie du feu Marquis

d'Harvvich, a été donné au Major general Corbet. On mande de Londres que le 16. Octobre le Sieur Grimani, ambassadeur de la République de Venise, eut à Vvindsor audience de congé de la Reine, & que Sa Majesté, suivant la coûtume, le fit Chevalier; que le 25. le Duc d'Aumont, ambassadeur extraordinaire de France, avoit traité magnifiquement le Duc d'Ormond, Milord Asburnham son gendre, Capitaine des Gardes du Corps

de la Reine, & plusieurs autres Seigneurs; que le 27. le Capitaine du Yacht qui doit passer le Duc d'Aumót à Calais étoit venu recevoir ses ordres, & qu'il étoit parti pour aller l'attendre à Douvres; qu'outre les presens que la Reine a faits aux Secretaires de l'ambassade de France, elle avoit encore envoyé une medaille d'or à l'Abbé Nadal par le Chevalier Cotterel, Maître des Ceremonies. Quelques Ingenieurs se sont embarquez sur un bâtiment

chargé de proviſions & de munitions pour le Port Mahon, afin d'aller travailler aux fortifications de cette place. Les dernieres lettres de Londres portent que le Comte de Peterborough a été nommé Envoyé extraordinaire pour aller complimenter le Duc de Savoye ſur ſon avenement à la Couronne de Sicile, & aller enſuite en la même qualité vers la République de Veniſe, & vers les autres Princes & Etats d'Italie.

Le 30. Octobre le regiment

ment de marine de Milord Shannon fut casse à Rochester. Le 2. Novembre on commença à payer au Bureau de la marine les Officiers qui ont servi cette année sur la flote, qui en même temps furent congediez & mis à la demi-paye. On paya aussi ceux qui ont servi dans l'artillerie à Port Mahon jusqu'au 5. Juillet de la presente année. On équipe en diligence un vaisseau de guerre, qui sera chargé de provisions & de diverses machines, pour

aller à la pêche de l'argent de quelques gallions d'Espagne qui depuis plusieurs années ont fait naufrage en divers endroits de l'Amerique, suivant la patente que la Reine a accordée à Milord Harley, fils du grand Tresorier. Les Anglois de la Jamaïque font un grand commerce avec les Espagnols en Amerique, d'où ils rapportent beaucoup de piastres.

Les lettres de Hollande portent que les Officiers qui étoient à la campagne

avoient été payez & licentiez ; que les Officiers du Roy de Pruſſe faiſoient de groſſes levées dans ſes Etats. Celles de Cologne portent que le Sieur Archinto, Nonce du Pape vers les Princes & Etats du Rhin, y étoit arrivé le premier Novembre ; & que le regiment du Prince Maximilien de Heſſe Caſſel venant des Pays-Bas avoit ſejourné deux jours au voiſinage de la même ville, & avoit enſuite continué ſa route vers la Heſſe.

On écrit de Vienne que le Comte de Tierheim a apporté le projet de la repartition des quartiers d'hyver, l'état de l'armée du Rhin, & les avis du Prince Eugene pour la continuation de la guerre ; qu'il a été renvoyé avec le reglement fait pour les quartiers d'hyver, & d'autres dont on n'a point la connoissance ; que le General Mercy étoit parti le 22. Octobre pour se rendre à l'armée du haut Rhin.

Nouvelles de Varsovie.

On mande de Varsovie, que dans la conference que les deux Envoyez ont euë avec plusieurs Senateurs & les Ministres du Roy Auguste, on avoit fait cinq propositions ; sçavoir.

Qu'une amnistie generale seroit accordée au Roy Stanislas & à tous les Polonois ses adherans.

Que le Grand Seigneur employeroit sa mediation pour faire la paix entre les

Polonois & le Roy de Suede.

Que les Cosaques d'Orlik, qui sont au nombre de quatre-vingt mille, obtinssent la permission de demeurer dans l'Ukraine Polonoise, comme sujets de la République.

Que l'on conserve aux Tartares établis en Pologne & en Lituanie les priviléges dont ils jouissoient ci-devant, & que le Palatinat de Posnanie soit restitué au Roy Stanislas.

Le rapport de cette con-

ference ayant été fait au Roy Auguſte, il répondit que cherchant à rétablir la tranquilité en Pologne, il conſentoit au premier & au dernier article : mais que les trois autres devoient être examinez plus particulierement. Neanmoins les deux Envoyez étoient regalez & traitez avec beaucoup de diſtinction. Ils aſſurent qu'auſſitôt qu'ils ſeroient retournez à Andrinople, & qu'ils auroient rendu compte de leur commiſſion, le traité de paix

ſeroit renouvellé, & que les ambaſſadeurs du Roy & de la République ſeroient renvoyez avec toute ſorte de ſatisfaction. Malgré toutes ces aſſurances, on craint toûjours que le deſſein des Turcs ne ſoit d'amuſer par toutes ces démarches le Roy Auguſte, afin de gagner du temps & de penetrer les ſentimens des Polonois, & même de former des intrigues. Ils continuent leurs preparatifs pour la guerre, & travaillent avec empreſſement

aux

aux fortifications de Choczin : on a même appris que leur armée grossissoit par des nouvelles troupes, qui prenoient leurs quartiers d'hyver le long du Niester & de la frontiere de Podolie, & que le nombre des Tartares s'augmentoit. On mande d'Andrinople que les ambassadeurs du Czar avoient eu le 13. Septembre audiance du Grand Vizir, & qu'on lui avoit presenté la ratification du traité de paix ; qu'il les avoit exhortez à faire tout ce qui dé-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

pendroit d'eux pour parvenir à la conclusion de la paix, en terminant l'article qui étoit demeuré indecis touchant les sommes pretenduës par le Kan des Tartares. Les lettres de Hambourg portent que la mortalité y diminuoit fort; que les troupes du Duc de Hanover étoient entrées dans les 4. Bailliages qui dépendent de cette ville, sous pretexte de garder les passages & d'empêcher toute communication avec les Etats de leur Maître; que le Roy de

Pruſſe avoit offert la permiſſion de porter de cette ville dans ſes Etats toute ſorte de metaux & d'épiceries, du bois de teinture, & même de la ſoye ; que la ville de Tonningen étoit toûjours étroitement bloquée par les troupes Danoiſes : mais qu'on n'y manquoit pas encore de pain, de biere ni de ſel, mais de bois, de chandelle & d'huile à brûler ; que la garniſon étoit encore de quatre cent ſoixante hommes, en y comprenant les malades,

dont le Commandant prenoit grand ſoin. On mande de Coppenhague que le Colonel Viereg avoit levé & preſenté au Roy de Danemark une compagnie de cent Cadets, tous fils de Colonels, de Lieutenans-Colonels, de Majors, de Capitaines ou de Conſeillers, qui feront la garde dans les appartemens du Palais, & ſeront inſtruits dans l'art militaire, pour être enſuite avancez ſelon leur merite.

Rentrée de l'Academie.

Le Mercredi 15. Novembre l'Academie Royale des Sciences reprit ses exercices ordinaires, dont elle fit l'ouverture par une assemblée publique, où Monsieur de Fontenelles, Secretaire de ladite Academie, fit avec son éloquence ordinaire l'éloge de Monsieur Blondin, éleve Botaniste, qui étoit mort pendant l'année. Aprés luy le Sieur Martino Poli, Ro-

main, associé étranger de l'Academie, & qui se trouvoit pour lors à Paris, donna une maniere de faire une poudre qui imitoit par sa couleur & son éclat les plus belles perles Orientales. En voici le procedé. Il prend égales parties de bismuth ou étain de glace, & de sublimé corrosif, pulverisez chacun à part. Il les mêle ensemble dans une cornuë de verre, puis les distille comme les Chymistes ont coûtume de distiller le beurre d'antimoine. Il en sort

en effet, avec du mercure coulant, une liqueur saline qui se fige en consistance de beurre. Il prend ce beurre, qu'il distille de nouveau. Il luy reste dans la cornuë une poudre fort fine, talqueuse ou composée de plusieurs parcelles plattes, argentine ou de couleur de perle, que le feu ni rien ne peut alterer. Il continuë à distiller de nouveau ce beurre, jusqu'à ce qu'il ne laisse plus de poudre à la fin de la distillation, & la derniere poudre est plus

belle que la premiere.

Il rendit enſuite raiſon de ce qui ſe paſſoit dans cette operation, dont il expliqua fort bien toutes les circonſtances. Il y joignit quelques reflexions generales, & il dit entr'autres, que toutes, ou la plûpart des volatiliſations ou des fixations qu'on faiſoit en Chymie, n'étoient point de veritables volatiliſations & fixations ; que nonobſtant toutes les pretenduës fixations du mercure, ce mineral reſtoit toûjours vola-

til, & que nonobſtant toutes les pretenduës volatiliſations des metaux & du ſel de tartre, ils reſtoient toûjours fixes. Il dit qu'il ne pretendoit pas cependant qu'ells fuſſent impoſſibles, au contraire; & qu'il donneroit quelque jour un memoire touchant la maniere d'en venir à bout. Enfin il paſſa aux uſages de ſa poudre, dont il dit qu'on pouvoit faire de fort belles perles; qu'on pouvoit l'employer dans la peinture ou avec le vernis,

pour peindre des évantails, des tabatieres, des boëtes de toilette, &c.

Ensuite M. de Reaumur lut un memoire sur la divisibilité & l'extensibilité de la matiere, qu'il demontra dans les feüilles d'or battu, dans le fil d'or, ou plûtôt le fil d'argent doré, & dans les filets des araignées. Ce discours, quoyque long, ne fut point du tout ennuyeux, tant à cause de la varieté des choses curieuses dont il étoit rempli, que par rapport à l'é-

legance du ſtyle. Outre les calculs de l'extenſibilité de l'or dans les feüilles & dans l'or trait, il dit que le verre pouvoit ſe tirer en un fil aſſez fin pour ſe plier, & par conſequent pour ſe travailler; ce qui eſt auſſi beau & auſſi curieux que la malleabilité du verre que les Chymiſtes cherchent avec tant d'empreſſement. A cette occaſion je dirai ici ce qui m'a été aſſuré par un Chymiſte qui étoit auprés de moy, que cette malleabilité du verre n'é-

toit pas impoſſible ; qu'elle étoit decrite dans un livre de Becher, intitulé, *Phyſica ſubterranea*, où il decrivoit la maniere de forger le verre. Je donne cet avis en paſſant, afin que les curieux en puiſſent profiter. Mais revenons au diſcours de M. de Reaumur. Il donna de plus l'anatomie des parties de l'araignée qui ſervent à preparer la matiere de ſes fils & à les filer, qui eſt d'autant plus curieuſe, que ces organes ſont fort petits, que perſonne

ne les avoit encore decrits, & qu'on a naturellement de l'horreur de travailler ſur un ſi vilain animal.

Monſieur Homberg lut enſuite un memoire ſur la facilité qu'ont les metaux de ſe laiſſer penetrer par certaines ſubſtances. Il en apporta beaucoup d'exemples ; comme la matiere magnetique qui penetre tous les corps, & même les metaux au travers deſquels l'aiman attire le fer. L'encre de ſympathie faite avec la chaux & l'orpiment,

qui laiſſe échaper de petites particules, qui paſſe au travers des bois, des pierres & des lames de metal, pour aller colorer l'écriture faite avec l'impregnation de ſaturne, autrement dite vinaigre de plomb. Les émanations qui partent de la pierre de Boulogne, & qu'on apperçoit aiſément à l'odeur, qui penetrent de même la plûpart des corps, & apportent quelques petits changemens aux metaux. Il dit qu'ayant tenu dans un tiroir une pierre

de Boulogne nouvellement calcinée, avec une montre à boëte d'argent, quelque temps aprés il trouva la boëte d'argent dorée par cette vapeur, & toutes les rouës de ladite boëte, qui étoient de cuivre jaune, argentées. Il ajoûta qu'un morceau de ſoufre mis ſur une plaque de fer rouge ſe fond promptement, penetre la plaque, fond les parties du fer qu'il touche, qu'il entraîne, & laiſſe un trou à la plaque. Qu'un morceau de ſublimé cor-

rosif fait la même chose sur l'argent, avec cette difference que l'argent dissous par le sublimé se rapproche & laisse un trou à la plaque, bordé tout autour d'une éminence ou bourlet d'argent.

Il donna ensuite la maniere de faire un sel qui passe au travers d'un fer rouge, comme l'eau au travers d'un drap, sans l'alterer. Ce sel se fait ainsi.

Il prend une livre de chaud vive & quatre livres de vinaigre distillé. Il laisse digerer

digerer le tout enſemble dans un matras pendant deux jours, aprés quoy il verſe la liqueur par inclination, & il la garde.

Enſuite il prend une partie de ſoufre, deux parties de ſalpêtre, & trois parties de ſel commun decrepité, dont il fait un mélange exact, qu'il jette par cüeillerée dans un creuſet rougi entre les charbons ardens, où il pouſſe le feu juſqu'à ce que le tout ſoit fondu. Il jette la matiere fonduë dans une baſſine où elle ſe

durcit bientôt en une maſſe ſaline. On prend une partie de ce ſel, on le fait fondre dans ſix parties de vinaigre diſtillé, preparé comme nous avons dit ci-deſſus. On fait évaporer la diſſolution juſques à pellicule, & on la laiſſe criſtalliſer en un lieu frais. C'eſt le ſel dont il eſt queſtion; qui étant fondu dans une cuilliere de fer ou autre vaiſſeau de fer à grand feu, paſſe au travers des pores de la cuilliere, ſans alterer en aucune maniere la ſub-

ſtance du metal. Si on laiſſe ce même ſel dans la cuilliere de fer dans un lieu humide, il ſe fond peu à peu, & coule au bout d'un certain temps au travers du même fer, qu'on apperçoit moüillé au dehors à meſure que la liqueur qui eſt au dedans diminuë : mais cette filtration ſe fait bien plus lentement à froid qu'au grand feu.

Il decrivit encore une autre operation, qui n'eſt gueres moins curieuſe que la precedente. C'eſt une eſ-

pece de bitume metallique ou de cinabre d'argent, dont on met un morceau de la grosseur d'un pois sur une lame d'argent mediocrement épaisse & placée entre les charbons. Cette matiere metallique se fond & passe au travers de la lame, de même que l'eau au travers du papier gris. Elle ne perce point la lame, mais elle la laisse tachée des deux côtez d'une couleur livide comme du plomb; & cette couleur n'occupe pas seulement les deux sur-

faces exterieures : mais elle penetre encore toute la ſubſtance de l'argent, qu'on prendroit pour du plomb, ſans qu'il ſoit pour cela ni plus aigre ni plus caſſant.

Cette experience donna occaſion au R. P. Gouyer, qui preſidoit à l'aſſemblée, & qui reſumoit en peu de mots ce que chacun avoit dit, de reprocher aux Chymiſtes en la perſonne de M. Homberg, qu'au lieu des richeſſes qu'ils nous promettent, il ne nous avoit encore appris qu'à conver-

tir l'or en verre dans quelques experiences des années precedentes, & l'argent en plomb dans celle-ci.

M. Imbert termina l'assemblée par une observation d'un homme qui a été pendant quatre mois endormi à la Charité des hommes. Cet homme, qui étoit garçon Charpentier, ayant eu querelle avec un de ses camarades, apprend peu de temps aprés que son ennemi vient de tomber du haut d'un bâtiment & de

ſe tuer tout roide. Un mélange de differentes paſſions de joye, de ſurpriſe, de frayeur, de compaſſion, le rendent immobile, il tombe par terre & y reſte comme endormi. On le releve, on le tourmente, rien ne le réveille. On le porte à la Charité des hommes, on le livre aux Medecins, qui le font ſaigner, vomir, purger, ſuer, ventouſer, &c. & le tout inutilement. Il dort toûjours, & dort d'un profond ſommeil. On lui fait prendre

cependant un peu de nourriture, en luy paſſant le doigt moüillé de vin & de boüillon ſur le bord des levres, il ouvre les levres & la bouche pour laiſſer paſſer la nourriture, ſans ſe reveiller. Il dort ainſi depuis quatre mois ; à la verité depuis quelque temps le ſommeil eſt moins profond, & il commence à donner quelques ſignes de ſentiment & de connoiſſance. M. Imbert rapporta en même temps une autre obſervation d'un homme en Hol-

lande

lande qui avoit dormi pendant plus d'un an. Il accompagna ces obſervations de beaucoup de belles refleXions, & d'explications phyſiques d'effets ſi extraordinaires.

Deſcription abregée de la fameuſe Balme appellée Glaciere de Beſançon.

Au milieu d'un bois appartenant au Prince de Montbeliard, ſitué à quatre lieuës de Beſançon, eſt un petit terrre couvert de

bois trés-touffu, au dessous duquel est la caverne, autrement la glaciere.

L'ouverture exterieure est à peu prés ronde, & peut avoir environ soixante pieds de circuit & dix-huit pieds de largeur. On descend de cette ouverture par une descente profonde de deux cent pieds ou environ, terminée en bas par une autre ouverture comme cintrée d'environ trente pieds en tous sens, qui donne entrée à un salon presque quarré d'environ

trente pieds de hauteur ſur autant de largeur ; de la voûte duquel ſalon tombent des gouttes d'eau qui forment en eſté differentes pyramides de glace, chacune de huit à dix pieds de circonference, & de douze pieds de hauteur, & quelquefois plus.

Le plancher du ſalon eſt auſſi couvert de glace, quoy qu'il y ait quelques petites ſources d'eau qui coulent continuellement, & qui ſe perdent en dedans au deſſous de la glace.

En hyver il n'y a point de glace : mais il regne dans tout le ſalon & dans toute la deſcente une épaiſſe vapeur continuelle.

Parodie de l'Enigme dont le mot eſt *la quenoüille.*

L'oiſiveté de ma maîtresse
Conſerve ma coiffure & repoſe mon corps ;
Car, pour ainſi dire, je dors

Quand on ne file point
ma treſſe.
Lorſque de la quenoüille
on met la jambe en
preſſe,
Sa tête eſt tournée en
dehors;
C'eſt alors qu'elle a bon-
ne grace.
Fuſeau *fait à ſes pieds*
cent tours de paſſe-
paſſe.
Telle fileuſe *au minois*
ſoucieux,
En détournant de moy

les yeux,
Quoy qu'à filer toûjours
sa main soit occu-
pée,
Regarde le fuseau mon
petit compagnon,
Qu'aux dépens de ma
tête elle garnit, rem-
plume,
Si que j'en gagnerois le
rhume,
Quand il m'arrache mon
tignon,
Si ma tête de bois étoit
plus flegmatique:

Mais du ſerain je m'in-
quiete peu;
*Quenoüille d'*arbre ſec,
que la mort fit éti-
que,
Ne craint que le fer &
le feu.

Parodie de la ſeconde
Enigme, dont le mot
eſt *un verre à boire.*

Je ſuis d'abord un pre-
mier element,
Car c'eſt de terre

Qu'on fait le verre;
Puis engendré d'un ſe-
cond element:
Car le feu détruiſant la
terre,
Engendre un verre.
En naiſſant je crains fort
un troiſiéme ele-
ment.
L'air en ſortant du four
fait éclater le verre
Comme un petit coup
de tonnerre.
Je crains enſuite auſſi ce
ſecond element.

C'eſt le feu qui briſe le verre.

Mais un quatriéme element,

C'eſt l'eau dont on remplit le verre,

Pour le défendre un peu du ſecond element.

Une énigme toûjours rimant en element

De la rime n'a pas le premier element:

Mais l'obſcurité fait le premier element.

Des Enigmes ainſi, mal-

gré tant d'element,
Les devineurs ici sont
dans leur element,
Et n'ont point deviné
qu'un verre
Est de ces mauvais vers
& l'ame & l'element.

ENIGME.

En agitant une de mes
oreilles
Contre le chaud je puis
faire merveilles,
Contre le froid je suis

utile auſſi.
D'un fleau des humains
je donne en racourci
Une idée aſſez natu-
relle,
Et ce qui de mon nom
s'appelle
A maint brave a causé
la mort.
Si dans certain metal je
fais un juſte effort,
C'eſt quelquefois pour
joüer piece
A Nôtre-Dame de
Lieſſe,

A ſaint Euſtache, à ſaint Gervais,
Et Dieu ſçait le bruit que j'y fais.

Autre Enigme.

Dans une eſpece de cercüeil,
Mais qui n'eſt point pourtant deſagreable à l'œil,
Je ſuis le plus ſouvent couchée:
Mais ordinairement,

quand j'en ſuis dé-
tachée,
Mes bras croiſez, en
s'étendant,
Et tôt aprés en ſe joi-
gnant,
Al'obſcurité font la guer-
re.
Je pince, je mords &
je ſerre;
Et quoique ce ne ſoit preſ-
que qu'en badinant,
Ma morſure en noirceur
ſe tourne inconti-
nent.

Traduction d'un Poëme Anglois,

*Sur le Bal que M. le D** d** a donné à Londres le 17. Août 1713.*

Pour cónoître les mœurs,
les goûts, les habitudes
De cent & cent peuples di-
vers,
Au gré de leurs inquietu-
des
Les mortels inconſtans par-
courent l'univers:
Pour moy, libre des ſoins

qu'entraînent les voyages,
Loin de vouloir braver les flots capricieux,
Et ſans m'expoſer aux orages,
Ici je ſatisfais mes deſirs curieux.
Daumont dans ſon Palais repreſente à nos yeux
Les Heros & les mêmes Dieux
Dont autrefois dans leurs ouvrages
Les Poëtes ingenieux
Ne tracerent que les images.

Par-tout vous y voyez errans
Les habitans du ciel, de la terre & de l'onde,
Et tous les hommes differens
Dont les Dieux ont peuplé tous les climats du monde.

Suivi de ſa brillante cour
Jupiter pour s'y rendre a quitté l'empirée;
Alecton ſort du noir ſéjour
Avec ſa cohorte effarée;
Des humides Tritons Amphitrite entourée

Reçoit

Reçoit les vœux du Dieu
dont elle est ado-
rée,
Et l'on voit errer à l'en-
tour
Les jeunes filles de Nerée.

Mars aux genoux de Cite-
rée
Se laisse dérober ses armes
par l'Amour;
Dans le sein de Thetis le
brillant Dieu du
jour
Fixe sa course mesurée.

Là Diane paroît artiste-

ment parée,
L'Amour n'eſt plus ſon en-
nemi ;
Et ſi j'en crois les ſoins où
je la vois livrée,
Sa fiere vertu moderée
Cherche un Endimion qui
ſoit moins endormi.

A chaque beauté qui s'a-
vance
Mercure offre à l'inſtant
des ſecours ſeduc-
teurs,
Par des traits galans & fla-
teurs
Il ſignale ſon éloquence.

De toutes parts ſont répan-
dus
Princes, Dieux, Rois, mê-
lez & confondus
Avec Demons, Bergers,
Nymphes, Geans,
Pigmées.
L'implacable Nocher des
ondes enflamées
Soûrit à des objets & plus
doux & plus beaux;
Les Morts ſuivent ſes pas,
couverts de leurs
lambeaux.
Ici c'eſt le Hibou, là c'eſt
l'Aigle immor-
telle;

On voit le Corbeau trop
fidele,
D'un noir plumage revê-
tu,
Et les oiſeaux par leur ra-
mage
Pour les belles ſont un pré-
ſage
De la chûte de leur ver-
tu.
On y voit folâtrer des No-
nes peu ſeveres,
Sans reliques & ſans roſai-
res.
Le grave Senateur prend
un air gracieux,
De l'auſtere Themis ou-

bliant le langage,
De ſon art deſormais il ne
veut faire uſage
Qu'au tribunal de deux
beaux yeux.
Le triſte Medecin déguiſe
ſa preſence
Sous un appareil affec-
té.
Le luxe avec la volu-
pté
Empruntent un habit de
pieuſe apparence.
Ici cette jeune beauté,
Qui de mille galans tour
à tour eſt maî-
treſſe,

Affecte la ſimplicité
D'une vertueuſe Koacreſ-
ſe.
On voit dans le Palais cha-
cun ſe transfor-
mer,
Daumont ſeul n'y prend
point une forme em-
pruntée.
Quelle autre lui ſeroit prê-
tée,
Qui ſi bien que la ſienne
eût le don de char-
mer?
Ainſi dans un feſtin quand
la Troupe immor-
telle

Autour de Jupiter se ran-
ge avec splen-
deur,
Il ne déguise point sa for-
me naturelle;
Ce Dieu s'offre dans sa
grandeur:
Mais lorsque sous le ten-
dre empire
De quelque mortelle beau-
té
Ce Souverain des Dieux
soûpire,
Il voile sa Divinité.

ANNONCE.

On va renouveller le Mercure au jour de l'an, & l'on commencera par y mettre toute l'exactitude dont seront capables des personnes qui n'auront que cette occupation, à laquelle je n'ai pas pû me donner depuis longtemps.

LA DEFAITE des Hannetons.

POEME en deux Chants.

DEs Hannetons vaincus je chante la défaite,
Et du brave Licas la victoire complette ;
Muse, raconte-nous quelle boüillante ardeur
D'un vif ressentiment es-

chauffe son grand cœur,
Comment dans ses projets
la valeur affermie
Triompha fierement d'une
troupe ennemie.
Licas vivoit heureux, &
tranquille à Paris,
Son repos fust troublé si-tost
qu'il eust appris
Que d'insectes aislées un
parti formidable
Causoit dans ses vergers
un ravage effroyable.
Sur le haut d'un char-
mant & fertile costeau

S'esleve un magnifique & moderne chasteau,
Dont l'art ingenieux, rival de la nature,
Par divers ornemens embellit la structure.
L'édifice est construit entre deux verds bosquets,
Où l'ardeur du Soleil ne penetre jamais.
Du jardin spacieux on découvre la Seine,
Qui par de longs détours serpentent dans la plaine;
Des ruisseaux, des valons,

des prez, & des forests,
Les presens de Bacchus,
& les dons de Cerés,
Les champestres beautez
dont la terre se pare,
Et mille objets où l'œil
avec plaisir s'égare.
C'est dans ce beau sejour,
c'est dans ces lieux char-
mans,
Que Licas avec soin re-
veille tous les ans
Favori fortuné de Flore
& de Pomonne,
Et les fleurs du Printems,

& les fruits de l'Au-
tomne.
De quel trait de douleur
dans l'absynthe trempé,
Au rapport qu'on luy fist,
son cœur fust-il frappé.
Deux coursiers attelez à
son char le plus leste,
Il part, il arrive, & voit
quel spectacle funeste,
Ses arbres dépoüillez de
verdure & de fleurs,
Il pousse des sanglots ac-
compagnez de pleurs;
Il fremit, il frissonne, il

recule, il chancelle,
Dans ses yeux enflammez
sa colere estincelle :
Il deteste cent fois un at-
tentat si noir,
Et dans l'emportement
qu'aigrit son desespoir,
Il s'addresse à Pomone,
& luy tient ce langage :
O vous qui partagez avec
moy cet outrage,
Déesse punissez des insec-
tes volans,
Dont vous voyez icy les
transports insolents.

La Déesse aussitost à ses
yeux se presente,
Et luy dit : mon pouvoir
remplira ton attente,
Nos ennemis communs de
ton bonheur jaloux,
Sentiront en ce jour ce que
peut mon courroux.
Je destine ton trespas pour
leur audace,
Il faut exterminer cette
coupable race.
Dés que l'astre du jour
dans l'empire des flots,
Aura precipité son char &

ſes chevaux,
Arme toy de courage, &
cours a la vengeance,
De ces audacieux reprime
l'inſolence;
Je conduiray tes coups,
j'animeray ton cœur,
Et de ce grand combat tu
ſortiras vainqueur.

Fin du premier Chant.

SECOND CHANT.

LIcas impatient attend l'heure marquée
Où la troupe par luy doit se voir attaquée;
Et le temps luy paroist couler trop lentement:
L'astre fecond des Cieux qui donne la lumiere,
A peine eut dans les eaux terminé sa carriere,
Que l'empressé Licas court & vole à l'instant,

Où le destin l'appelle, où
la gloire l'attend.
A l'aspect de ces lieux il
sent croistre sa rage :
Surprenons l'ennemy sans
tarder davantage,
Frappons, dit-il, frappons,
signalons nos efforts,
Que ces champs soient
couverts de mourans
& de morts ;
L'offense qu'on me fait jus-
tement me courrouce :
Il esbranle à ces mots par
plus d'une secousse,

Des Frenes, des Ormeaux,
où l'ennemy caché,
Saisi d'effroy, tremblant,
est en vain retranché.
Des arbres les plus hauts
la cime en est emuë:
La Deesse se montre au
travers de la nuë,
Augmente de Licas l'he-
roïque valeur,
Et de son bras lassé rani-
me la vigueur,
A ces coups redoublez, tout
cede, tout succombe,
De moment en moment un

gros d'ennemy tombe ;
Ainsi le Laboureur d'une
robuste main,
De la gerbe qu'il bat fait
sortir tout le grain.
Pour eux contre la mort il
n'est aucun azyle,
A chaque pas qu'il fait il
en écrase mille ;
Ainsi le Vendangeur pour
avoir plus de vin,
Sous le pesant pressoir é-
crase le raisin.
Les coups portent par tout
des atteintes mortelles,

C'eſt en vain qu'emploïant
le ſecours de leurs aiſles,
Pour éviter leur perte ils
traverſent les airs
Des cadavres épars tous
les champs ſont couverts,
Les vents font moins tom-
ber de feüilles en Au-
tomne,
La Faucille abbat moins
d'épis quand on moiſ-
ſonne,
Licas de toutes parts vain-
queur impetueux,
Maſſacre en un moment

des bataillons nombreux ;
Tel un Lion de ſang &
de carnage avide,
Exerce ſa fureur ſur un
troupeau timide.
Tel on vit autrefois dans
les champs Phrygiens
Achille à ſon courroux im-
moler les Troyens.
Par la paix, cette grande
& terrible journée
Au gré des deux partis
fuſt enfin terminée.
Les Hannetons vaincus
ſignerent un traité,

Promirent à Licas ce vainqueur indompté
De ne plus ravager desormais son domaine.
Muses, qui m'inspirez, laissez-moy prendre haleine,
Préparez d'autres vers, chantons une autre paix,
Que le Ciel favorable accorde à nos souhaits.
Puisse par son retour cette Paix desirée
Ramener l'heureux temps de Saturne & de Rhée,

Et finiſſant les maux que
nous avons ſoufferts,
Enchaiſner pour jamais
la Diſcorde aux Enfers.

Fin du ſecond & dernier Chant.

Extrait d'une Lettre de Fribourg du 7. Novembre.

Nous ſommes maiſtres du Chaſteau & des trois Forts de Fribourg, parmi leſquels eſt celuy de ſaint Pierre comme imprenable.

On

On a trouvé dans tous ces Forts une quantité prodigieuſe d'artillerie & de munitions de guerre & de vivres pour ſix ſemaines. Cette conqueſte tres-importante, qui n'a couſté ni hommes ni dépenſes, eſt deuë à la fermeté du Mareſchal de Villars, qui ayant mis dans ſon Armée beaucoup de fourages, a tousjours menacé la Garniſon d'eſtre Priſonniere de Guerre, & de mettre derriere les Batteries les Priſonniers ennemis; cette

crainte les a obligez à nous laisser travailler sans tirer. On ne pouvoit faire nos Batteries dans la Ville sans beaucoup perdre de monde. La Ville & les Forts estoient deffendus par dix-neuf Bataillons & plusieurs Compagnies detachées. On assure que les Ennemis ont perdu 6000. hommes, tant tuez, blessez, que deserteurs.

La Garnison est sortie avec armes & bagages, & se retire à Roi. Le Mareschal de Villars

cordé au Gouverneur, qui n'a pû obtenir la liberté de la Garniſon de Landau, & encore moins décharger Fribourg, quatre Pieces de Canon & deux Mortiers.

*Obſervations ſur les changements du Barometre par rapport au temps, tirées des Memoires de M***

Par M. Parent.

Quelques exactes Obſervateurs ayant bien voulu me communiquer leurs Memoires touchant les tempe-

ratures, j'ay pris 148. obſervations faites ſur le Barometre dans les lunaiſons des années 1696. 1697. & 1698. dont j'ay fait une ſomme, que j'ay diviſée par 148. pour avoir une hauteur moyenne de Barometre qui s'eſt trouvée de 27. poulces 6. lignes $\frac{16}{17}$ ou de 27. poulces 7. lignes.

J'ay enſuite pris les obſervations marquées, (pluye, neige, broüillard, humide, couvert, trouble,) & j'en ay trouvé 3. audeſſous de la moyenne, & 51.

audeſſus. Ayant pris encore les obſervations marquées, (pluye, broüillard, neige,) ſeulement j'en ay trouvé 18. au deſſous, & 13. au deſſus. Ayant continué de prendre les obſervations marquées, (pluye, neige,) ſeulement, j'en ay trouvé 15. au deſſous & 7. au deſſus. Et ayant pris ſeulement les obſervations marquées, (pluye) ſeulement, j'en ay trouvé 12. au deſſous, & 6. au deſſus.

J'ay pris auſſi les obſervations marquées, (beau,

ſerain ; j'en ay trouvé au deſſous de la hauteur moyenne 7. ſeulement, & 11. au deſſus ; ce qui ſuffit pour convaincre que le Barometre eſt bas dans le temps humide, & haut dans le ſerain.

Quoyqu'on ait parlé dans le Mercure precedent des Abbayes que le Roy a donné la veille de la Touſſaints; comme on eſtoit ſur la fin de l'impreſſion, on n'a pû donner au Public les remarques qu'on a couſtume de faire.

Dons du Roy.

Le Roy a donné l'Abbaye de S. André de Vienne, Ordre de Cisteaux, Diocese de Vienne, à l'Evesque de Synope Suffragant de Lyon.

L'Abbaye de Preaux, Ordre de S. Benoist, Diocese de Lisieux, à la Dame de Montbazon.

Cette Abbaye fut fondée par la femme de Onfroy de Vieilles, Baron de Preaux, Seigneur de Pon-

tau de mer, Comte de Meulan & de Beaumont-le-Roger, ſous le titre de S. Leger. Leur Egliſe eſt aſſez grande, & a ſon Autel iſolé, beau, & fort degagé; ſix colomnes de marbre y portent une demie Couronne Imperiale, dont les branches ouvertes ſont dorées & accompagnées de pluſieurs ouvrages de Sculpture. L'Abbeſſe preſente aux trois portions de la Cure de S. Michel de Preaux, & ces trois Curez font les fonctions Curiales par ſemaine

maine alternative.

Preaux eſt le nom de deux Paroiſſes & de deux Abbayes ; l'une de Benedictins, & l'autre de Benedictines ſituées dans le Dioceſe de Liſieux à une grande lieuë de Ponteau de-mer dans un vallon. L'Abbaye de S. Pierre de Preaux eſt poſſedée par les Benedictins de la Congregation de S. Maur, & fut baſtie vers l'an 1055. Elle reconnoit pour fondateur Onfroy de Vieilles, Baron de Preaux, Comte de Meulan, &c.

L'Abbaye de Montolieu, Ordre de S. Benoist, Diocese de Carcassonne, à l'Abbé du Lordat.

L'Abbaye de Thouars, Ordre de S. Augustin, Diocese de Poitiers, à l'Abbé Gould.

Thouars est une des principales villes du Poitou ; elle est située à six lieuës de Saumur sur une colline au bord de la riviere de la Touë. Cette ville est une ancienne Vicomté que possedoit la famille des Seigneurs de Thouars, consi-

derable dés le temps du Roy Raoul. Elle a passé par mariage de filles dans la Maison d'Amboise, & Marguerite d'Amboise fille unique de Loüis d'Amboise Vicomte de Thouars, la porta en dot à Loüis de la Tremoille. Ce fut en faveur de cette derniere Maison que Charles IX. érigea la Vicomté de Thouars en Duché l'an 1563. & Henry IV. en Pairie l'an 1595. Dix-sept cens Vassaux relevent de cette Terre, dont la Jurisdiction s'estend jusques

aux confins de la Bretagne.

L'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cisteaux, à la Dame de Saillans. Il y a quatre Abbayes de filles du nom de Bonlieu, toutes de l'Ordre de Cisteaux, mais de differens Dioceses.

L'Abbaye de S. Honoré de Tarascon, à la Dame de Bressieu.

LE VERLUISANT, L'ABEILLE, ET LE VER-A-SOYE.

FABLE.

ON ne voit point de ſi petite Beſte,
Qui dans ſa jeune, ou ſa vieille ſaiſon,
Ne ſe mette l'amour en teſte,
Et qui ne croye encor le faire avec raiſon.
Ce que je dis eſt veritable,

La preuve en eſt dans cette
Fable.

Sous le pied d'une Ruche
un certain Verluiſant
Logeoit ; & ce Logis eſtoit
aſſez plaiſant.
Noſtre bonne Mere Na-
ture,
Soit à deſſein, ſoit par ha-
zard,
De ſes faveurs au Vers a-
voit fait bonne part.
Il trouvoit pour ſa nour-
riture
A quatre pas dequoy man-
ger avec plaiſir

Herbe ſeche, Herbe fraîche, il n'avoit qu'à choiſir,
S'il en vouloit faire pâture,
Tout alloit ſelon ſon deſir.
Mais helas! du moment qu'on aime,
A moins que ce ne ſoit par un bonheur extrême,
Il faut ſe réſoudre à ſouffrir.
L'Amour eſt un vray trouble-feſte,
Des Hommes en ont pû mourir;
Voyons comme il traite une beſte.

Dans la Ruche, lieu propre
& tres-bien habité,
Entre plusieurs, logeoit
certaine jeune Abeille,
Dont le cœur à l'amour es-
toit assez porté.
Ce n'estoit pas grande mer-
veille,
A cette passion le Sexe fé-
minin
Est enclin,
Autant & plus que n'est le
masculin.
Ajoûtez que le voisinage
Donnant les moyens de se
voir
Matin & soir,

Insensiblement on s'en-
gage.

Venons au Ver. Il avoit de
l'esprit,
Il n'estoit rien de beau, ny
de bon, qu'il n'apprît;
Aussi jamais n'avoit on veu
Reptile
En belles qualitez autant
que luy fertile.
Il dançoit & chantoit fort
agreablement;
Mais ce que l'on trouvoit
de rare,
Et dans un Ver qui l'est as-
surément,

C'eſt qu'il joüoit de la Guitare
Paſſablement.
Enfin pour la galanterie
Il avoit un ſi beau talent,
Qu'en Proſe comme en Poëſie
C'eſtoit un Autheur excellent.
Ouvrage en Vers, Billet, & Lettre,
Le tout eſtant de ſa façon,
On n'y trouvoit plus rien à mettre,
Et Voiture en comparaiſon
Auroit auprés de luy paſſé pour un Oyſon.

Voila le Ver. Quant à
l'Abeille,
Et pour l'esprit, & pour le
corps,
De la Nature elle eut les
plus riches trésors.
Du Monde elle passoit pour
huitiéme Merveille,
Elle joüoit du Clavessin,
Elle avoit appris la Musi-
que,
Parloit Italien, & mesme
un peu Latin.
Sa mémoire estoit angéli-
que.
Aussi l'exerçoit-elle avec
juste raison.

Elle lisoit la Fable, elle lisoit l'Histoire,
Elle lisoit, cela se peut-il croire?
Jusques aux Livres de Blazon.
S'il faut parler de sa personne,
Quoyqu'elle eust assez d'embonpoint,
Sa taille estoit grande & mignonne,
Et le bon air n'y manquoit point.
Au reste, c'étoit une Blonde,
Dont le teint blanc, frais, & poly,

L'euſt fait ſeul paſſer dans
le monde
Pour l'Objet le plus ac-
comply.
Cependant malgré tous
ces charmes,
L'Hiſtoire dit que noſtre
Verluiſant
Euſt bravé ſon pouvoir, s'il
n'euſt rendu les armes
Au regard tendre & lan-
guiſſant,
Dont (quand il plaiſoit à la
Dame)
Le cœur le plus glacé ſe
ſentoit tout en flâme.

C'eſt en vain qu'on voudroit reſiſter à l'Amour.
Toſt ou tard, quoyqu'on faſſe, il eſt Maiſtre à ſon tour.
Ce petit Dieu, de toute choſe
En ce monde à ſon gré diſpoſe.
L'Abeille eſt amoureuſe, & le Ver amoureux,
Sans que cependant tous les deux
De leur trouble ſecret ſçachent d'abord la cauſe;
Mais comme en eux ce trouble eſt tous les jours plus grand,

L'un & l'autre bientost l'ap-
prend.
Le Ver est en humeur cha-
grine,
Quand il ne voit pas sa Voi-
sine;
Et de l'Abeille le chagrin,
C'est de ne point voir son
Voisin.
Que si quelque doux teste-
à-teste
Se rencontre pour nos A-
mans,
Ils ne font que trop voir
dans ces heureux momens
Que l'un de l'autre est la
conqueste.

En mille & mille occa-
ſions
Que leur donnoit la ſoli-
tude,
Sans ſoucy, ſans inquié-
tude,
Satisfaiſant leurs paſſions,
Ils paſſerent deux ans dans
ce doux badinage.
Mais à la fin eſtant ſurpris,
Il fallut que le Ver ſortiſt
du voiſinage.
C'eſtoit le ſeul moyen de
diſſiper l'ombrage
Que les Parens de l'Abeille
avoient pris.
Tout d'un coup il plia ba-
gage, Et

Et crut à franchement par-
ler,
Qu'afin de sauter mieux, il
alloit reculer.
C'estoit agir en Ver tres-
sage;
Mais par malheur, le pau-
vre Diable alla
Pis que de Caribde en Sylla.

Comme il ne voyoit plus
qu'une fois la semaine,
Encor *incognitò*, tousjours
mesme avec peine,
L'Objet de ses tendres a-
mours.
Luy qui pouvoit le voir au-

trefois tous les jours,
Par un revers en tel cas or-
dinaire,
A mesure qu'il fut moins
veu,
(Qui de l'Abeille l'auroit
crû ?)
A mesure il cessa de plaire.

De plus, Dame Avarice
y vint mettre du sien,
Elle qui tous les jours de
tant de maux est cause.
Les Parens de l'Abeille a-
voient beaucoup de Bien,
Et ceux du Galant n'a-
voient rien;

Ou tout au plus si peu de
chose,
Que je n'ose
Là-dessus seulement souf-
fler ;
Et de vouloir les accoupler,
Le coup paroissoit impos-
sible.
A l'Abeille on dit bien &
beau,
Qu'on donneroit sur le mu-
seau,
Si plus au Ver luisant on la
voyoit sensible;
Qu'enfin elle devoit avoir
Sur sa richesse un autre es-
poir,

Puiſque le Miel pouvoit la
mettre en l'alliance
Du plus riche Animal de
France.
Fy d'un Ver, diſoit-on, *qui*
n'a pour tout vaillant
Qu'une étincelle de brillant.

Or donc par heureuſe
rencontre,
A noſtre Verluiſant un jour
L'inconſtante Abeille ſe
montre.
Il luy parla d'abord de ſon
amour.
Elle l'écoute ſans répondre.
Qu'eſt ce donc qui peut vous
confondre,

Luy dit ce Ver, luy-mesme confondu
De ce qu'à ses propos elle n'a répondu?
Ay je quelque Rival à craindre?
Non de cela, dit elle, *il ne faut pas vous plaindre;*
Si l'air froid dont j'agis fait vostre estonnement,
Je m'en vais vous conter sans feindre,
Ce qui cause ce changement.

Tous mes Parens, ne vous déplaise,
Sont Gens qui sont fort à leur aise.

Et les vostres, en vain vous
en feriez le fin,
N'ont pas un semblable destin.
Il est vray que vous Ver, &
moy chétive Abeille,
Nostre condition se trouve as-
sez pareille.
Mais on ne compte point sur
cette égalité
Dans la pluspart des Maria-
ges;
Et ce qui les fait chez les Sages,
Ce n'est que la réalité.
Ergo, *Par mes Biens seuls es-*
tant recommandable,
Je dois faire choix d'un Party
Qui plus que vous me soit sor-
table.

Mes Parens à nos feux n'ont
jamais consenty.
Ainsi cherchez une Maistresse
Qui veüille bien recevoir en
payement
Vos douceurs & vostre ten-
dresse.
Jy renonce, & dés ce moment
Je laisse à vos desirs liberté tou-
te entiere
De se donner ailleurs carriere.
L'Abeille disparoist; le Ver
au desespoir
A tout cela qu'eust-il pû
dire?
Si vous desirez le sçavoir,
Il est dans ce Rondeau, vous
n'avez qu'à le lire.

Un tendre cœur fait tout mon bien ;
Et pour n'avoir que ce ſouſtien,
Je ſeray tousjours miſerable ;
Car dans ce temps abominable,
On regarde un Gueux comme un Chien.

Des amitiez le ſeul lien,
Argent, bel argent, c'eſt le tien ;
Et ſans toy l'on envoye au Diable
Un tendre cœur.

Fay mon ſort, chacun a le ſien,

Mais

Mais en eſt-il comme le mien ?
En eſt-il d'auſſi deplorable ?
Non, non, je ſuis inconſolable,
Si l'Abeille compte pour rien
Un tendre cœur.

Pendant qu'ainſi noſtre
Ver moraliſe,
L'Abeille ſans s'en ſoucier,
Prend ſon eſſor juſque ſur
un Meurier,
Où ſi-toſt qu'elle ſe fut
miſe,
Ses yeux d'un Ver-à ſoye
attaquent la franchiſe.
(Sur ces Arbres tousjours
Ver-à ſoye eſt errant.)

Ce Ver la voit, l'aborde,
& dit en ſon langage,
Aprés l'humble ſalut que
l'Abeille luy rend;
A venir en ces lieux quel ſujet
vous engage?
Vous n'y trouverez point de
Fleur,
Mais en récompenſe mon cœur
Vient s'offrir à voſtre pillage.
Pour vous il eſt ſans aucun
fiel,
Vous en pourriez faire du
Miel;
Belle Abeille, daignez le pren-
dre.
Noſtre Abeille ſans plus at-
tendre,

Aprés un regard des plus doux,
Luy dit, *Tout de bon, m'aimez-vous ?*
A peine encor m'avez-vous veuë ;
Et cependant, si vous quittez ces lieux ;
Répond le Ver, *vostre absence me tuë,*
Je ne puis vivre esloigné de vos yeux.
Je ne sçaurois aussi sans défiance,
Croire un amour si prompt, si plein de violence,
Repart l'Abeille au Ver.

Mais en cas que demain
Vous ressentiez pareille martyre,
Vous viendrez chez moy me le dire,
Et vous n'y viendrez pas en vain.
Adieu, beau Ver, je me retire.

Quand l'Abeille est en sa Maison,
Elle songe à son avanture,
Et par le Siecle d'or en soy-mesme elle jure
Qu'elle fera tres prompte guérison
De la blessure.

Qu'au cœur du Ver-à ſoye
ont fait ſes doux appas,
Si l'Animal porte ſes pas
Le lendemain du coſté de
la Ruche.

Quoy, j'aimerois un gueux de
Verluiſant,
Diſoit elle en réflechiſſant:
Il faudroit que je fuſſe Cruche.
Vivent mes nouvelles amours!
Ah, quelle joye!
Je vais couler le reſte de mes
jours
Et dans le miel, & dans la
ſoye.

Elle paſſa la nuit à raiſon-

ner ainſi ;
Et dés le grand matin elle
n'eut de ſoucy
Que de demeurer ſur ſa
Porte,
Croyant de moment en
moment
Qu'il faut que le bon vent
y porte
Le beau Ver, ſon nouvel
Amant,
Il en arriva d'autre ſorte,
Pour elle c'eſtoit temps
perdu.
Son Ver-à ſoye étoit dodu,
Et marchoit lentement, ſui-
vy de l'équipage

Qu'un Ver ſemblable à luy
méne à ſon Mariage.
Le Rendez-vous eſtoit un
Rendez-vous d'amour;
Mais pour faire un pareil
voyage,
Au peſant Ver-à-ſoye il fal-
loit plus d'un jour.

Quoyqu'il en fuſt, voicy la
triſte deſtinée
Qu'autour de la Ruche traî-
noit
Le pauvre Verluiſant. Son
ame abandonnée
Au plus mortel chagrin
ſans ceſſe examinoit

Par où pouvoir adoucir
l'Inhumaine.
Sur le ſeüil de la Ruche il
la ſurprit le ſoir.
Elle n'eſtoit pas là ſans
doute pour le voir.
N'aurez-vous point pitié, luy
dit il, *de ma peine?*
Je vous aime tousjours, &
vous ne m'aimez plus?
Ingrate, inſenſible, infidelle,
Que dites-vous d'une flâme ſi
belle?
Mes ſoûpirs ſi conſtans ſeront-
ils ſuperflus?
Enfin, tout de bon, dois-je
croire

Que contre moy vous soyez en courroux,
Et que vous perdiez la mémoire
De tout ce que l'Amour m'a fait faire pour vous?
Vil Animal, Insecte temeraire,
Qu'avez vous fait qu'en vous trompant,
Répond l'Abeille, *& que pouviez vous faire?*
Ce que j'ay fait, dit le Ver en rampant?
Je m'en vay vous l'apprendre, Abeille trop légere.

J'ay fait, non sans de grands travaux,

Pour vous conter mes doleances,
Mes soins, mes soucis, mes souffrances,
Tous les jours mille Vers nouveaux.

J'ay fait cent & cent Madrigaux
Sur la moindre de vos absences;
J'ay fait des Odes & des Stances,
Chansons, Triolets, & Rondeaux.

J'ay fait pour vous des Epigrammes,

Et mesme quelques Anagrammes,
Le tout d'un stile pur & net.

Et s'il eust esté necessaire,
J'avois telle ardeur de vous plaire,
Que j'eusse esté jusqu'au Sonnet.

De tout cela je vous tiens peu de compte,
Répond l'Abeille, *& je mourrois de honte,*
Si j'avois de l'attachement
Pour un Amant
Dont le plus solide merite

Consiste en beaux discours ; dés
mes plus jeunes ans
On m'offusquoit de cet Encens.
J'aime aujourd'huy celuy de la
Marmite.

Elle rentre en sa Ruche, en
disant ce beau mot.
Aussi le Verluisant estoit-il
un grand sot,
D'oser aspirer à la proye,
Que suivant les regles du
temps
Doit attraper le riche Ver-
à soye.
Qu'il soit donc sage à ses
dépens,
Et se contente d'une Mou-
che,

Qui n'aura comme luy,
que l'esprit & la bouche,
Il passera par là pour un
Ver de bon sens.

J'ay prétendu qu'en cette Fable,
Pour quelque Amant peut-
estre Histoire veritable,
Et les Filles, & les Garçons,
Trouveroient de bonnes
leçons.
Les unes sur l'obéïssance
Que rend l'Abeille aux
droits de la naissance,
Profiteront en la lisant;
Et les autres sujets à l'aveu-

gle tendresse,
Quand ils voudront choisir
une Maistresse,
Consulteront le Verluisant;
Il sçait dans l'amoureuse af-
faire
Comme est puni le Teme-
raire.

HISTORIETTE.

L'Amour n'eſt point à couvert de la deſtinée, & les changemens qui arrivent tous les jours dans les liaiſons les mieux eſtablies font aſſez connoiſtre que les mouvements de noſtre cœur ne ſont pas fixez par le premier choix que nous faiſons. Un certain je ne ſçay quoy qui

nous entraiſne en dépit de nous, nous determine à eſtre inconſtans; & quand mille exemples ne ſerviroient pas à juſtifier ce que je dis, l'avanture dont je vais vous faire part en ſeroit la preuve. Une Demoiſelle fort bien faite, eſtimable par ſa beauté, & plus encore par ſon eſprit qu'elle avoit vif & tres penetrant, eſtant venuë depuis peu de mois prendre ſoin de quelques affaires dans une petite Ville peu eſloignée de Paris, y fut connuë en fort

peu

peu de tems de tout ce qu'elle y trouva de personnes de naissance. Son pere & sa mere qui estoient de qualité, mais qui avoient peu de biens, luy connoissant du talent pour venir à bout de mille chicannes qui leur estoient faites, & par lesquelles on taschoit de renverser leurs prétentions, quoyque justement fondées, s'estoient reposez sur elle de la conservation de leurs interests, & elle s'appliquoit à les maintenir avec tant d'exactitu-

de & de conduite, qu'elle eut bientoſt demeſlé les difficultez qui empeſchoient qu'on ne luy rendit juſtice. Son habileté fit bruit, & tout le monde marquant de l'empreſſement pour la ſervir auprés de ſes Juges, un Gentilhomme, maiſtre de ſon bien, & des plus riches de tout le Pays, n'épargna ni ſon credit, ni ſes ſoins pour luy faire voir combien il prenoit de part à ſes avantages. Angelique receut agréablement le ſecours

qu'il luy donna ; & comme dans le besoin qu'elle avoit de luy les visites assiduës luy estoient permises, insensiblement le Cavalier prit pour elle un attachement plus fort qu'il ne l'avoit cru. Il connut bien que ce qu'on luy donneroit en la mariant n'approcheroit pas de ce qu'il pouvoit prétendre ; mais l'amour commençant à l'esbloüir, il considera que les grands biens qu'il avoit lui attireroient beaucoup d'affaires, & dans cette veuë,

il crut qu'il luy ſeroit plus avantageux d'avoir une femme qui y mettroit ordre, que d'épouſer une fille qui luy apportant une dote conſiderable, ne ſe meſleroit de rien, & n'auroit l'eſprit porté qu'à faire de la dépenſe. La belle qui s'apperceut de la conquête que ſon merite luy avoit fait faire, la menagea ſi adroitement, que le Cavalier fut enfin contraint de luy declarer ſa paſſion. On ne doute point qu'il ne fut écouté avec plaiſir. Elle lui

marqua une estime p'eine de reconnoissance ; & en l'assurant que ses parens ne luy seroient point contraires, elle eut pour luy des égards d'honnesteté & de complaisance qui luy firent connoistre qu'il estoit aimé. Comme elle avoit de l'ambition, elle voulut s'assurer un rang, & se servir du pouvoir que sa passion luy donnoit sur son esprit, pour luy marquer qu'il y alloit de sa gloire de prendre une Charge avant que de l'épouser. Le Cavalier avoit

ce dessein depuis quelque temps, & ainsi en luy promettant de la satisfaire, il ne faisoit que ce qu'il avoit desja resolu. Les affaires d'Angelique s'estant terminées de la maniere la plus avantageuse qu'elle eût pû le souhaiter, elle retourna à Paris, où son Amant la suivit deux jours aprés. Son pere & sa mere qu'elle avoit instruit de l'estat des choses, luy firent un accuëil tres-obligeant, & pour estre moins en peril de le laisser échapper, ils luy of-

firent un Appartement chez eux. L'offre estoit trop favorable à l'amour du Cavalier pour n'estre pas accepté. Il logea chez le pere de la Belle; & ne songeant qu'à avancer ses affaires, il prit son avis sur la Charge qu'il vouloit achepter. Tandis qu'on travailloit à lever des difficultez assez legeres qui empeschoient de conclurre le marché de cette Charge, l'amour fit paroistre sa bizarrerie par les sentimens qu'il inspira au Cavalier pour une sœur d'An-

gelique. Cette cadette avoit dans les yeux un fort grand deffaut, dont beaucoup de gens ne se seroient pas accommodez ; & ce deffaut, tout grand qu'il estoit, ne put détourner le Cavalier du dessein qu'il prit de ne vivre que pour elle. Il est vray, qu'excepté ce deffaut, il n'y avoit rien de plus aimable. Elle avoit un tein qui ébloüissoit, des traits reguliers dans tout son visage, des mains & des bras d'une beauté sans pareille, une taille aisée & fine ;

fine ; & ce qui engageoit encore plus, elle estoit d'une humeur si douce & si agreable que par cette seule qualité elle estoit digne du plus fort amour. Plus le Cavalier la vit, plus il la trouva charmante. Il luy contoit cent folies, & l'enjouëment avec lequel elle y répondoit, estoit tout plein de feu & d'esprit. Rien ne devenoit suspect dans leurs conversations, parce qu'elles se faisoient sans aucun mystere, & que l'occasion qu'ils a-

voient de se parler à toute heure les rendant fort familiers, ne laissoit rien voir qui fût recherché. En effet, il n'y avoit que des sentimens d'honnesteté du côté de cette aimable cadette, qui ne doutant point que le Cavalier n'épousast sa sœur, estoit incapable d'aller pour luy plus loin que l'estime. Il n'en estoit pas ainsi du Cavalier. Le penchant qui l'entraisnoit vers Julie, c'estoit ainsi qu'on nommoit la cadette, eut tant de force, qu'aprés lui

avoir dit plusieurs fois en badinant qu'il estoit charmé de ses manieres, il s'expliqua enfin serieusement sur l'ardent amour qu'elle luy avoit donné. Julie tournant la chose en plaisanterie, luy dit qu'il perdoit l'esprit ; & toutes les declarations qu'il luy fit ensuite luy attirant la mesme réponse, il luy demanda un jour quel desagrément ou dans son humeur, ou dans sa personne, luy faisoit croire qu'il ne meritoit que ses mépris. Julie, que ce

reproche surprit, se crut obligée de luy répondre d'un ton un peu serieux, qu'il se faisoit tort aussi-bien qu'à elle quand il l'accusoit de le mépriser, & que s'il lui eût marqué de l'estime avant que de s'engager avec sa sœur, peut-estre ne lui eust-elle pas donné sujet de se plaindre du peu de reconnoissance qu'elle auroit eu de ses sentimens ; mais qu'en l'estat où estoient les choses, elle ne devoit agir qu'avec les reserves qu'il

trouvoit injuſtes. Cette réponſe animaſa paſſion. Ce fut aſſez qu'il cruſt ne déplaire pas pour l'engager à aimer avec plus de violence. Il abandonna ſon cœur à tout ſon penchant, & ne ſongea plus qu'à perſuader Julie de ſon veritable attachement. Comme elle eſtoit ſage, elle voulut le guérir en lui donnant moins d'occaſions de l'entretenir de ſon amour; mais plus elle avoit ſoin de les éviter, plus il les recherchoit. Cet empreſſe-

ment fut remarqué, & il se trahit bientost, & par son inquiétude, lorsque pour le fuïr cette cadette s'enfermoit exprés dans sa chambre, & par les regards pleins d'amour qu'il jettoit sur elle quand il la voyoit devant des témoins. L'aisnée qui trouva quelque refroidissement dans les manieres du Cavalier, en soupçonna aussitost la cause. Elle prit garde qu'il n'avoit plus auprés de sa sœur ces airs enjoüez & libres qu'il avoit pris tant de

fois. Elle les voyoit embarassés sitot que leurs yeux se rencontroient, & la contrainte qu'ils s'imposoient, l'un & l'autre selon les diverses veuës qui les obligeoient de s'observer, luy fut enfin une indice de la trahison qui luy estoit faite. Comme elle estoit fiere, elle s'en seroit volontiers vengée en le prévenant par son changement; mais elle avoit de l'ambition & fort peu de biens, & en renonçant au Cavalier elle n'étoit pas sure de trouver

un autre Parti qui l'eust consolée des avantages qu'elle auroit perdus. Elle resolut de dissimuler, & se contenta de soulager ses chagrins par quelques plaintes qui deconcerterent le Cavalier. Le trouble qu'il fit paroistre fut un aveu de son crime, & elle en tira des consequences qui lui firent examiner de plus prés tous les sujets qu'elle avoit de se deffier de son amour. Leur mariage ne se devant faire qu'aprés les difficultez le-

vées touchant la charge qu'il vouloit avoir, elle découvrit qu'il ne tenoit qu'à luy de les voir finies, & que les obſtacles qu'il y faiſoit naiſtre ne pouvoient avoir aucun autre fondement que le deſſein de gagner du tems. Remplie de tous ces ſoupçons, & voulant eſtre éclaircie de ce qu'elle apprehendoit, elle pria ſon pere & ſa mere de vouloir preſſer les choſes, leur faiſant connoiſtre, ſans leur parler de ſa ſœur, ce qu'il y avoit à

craindre du retardement. L'obſtination du Cavalier ſur les prétenduës difficultez de la Charge avoit déja commencé à leur devenir ſuſpecte. Ils l'entretinrent en particulier, & luy dirent, que comme ils l'avoient logé chez eux, on murmuroit dans tout le quartier de voir ſi longtemps differer le mariage dont on eſtoit convenu; que pour empeſcher les faſcheux diſcours, il falloit ſonger à terminer cette affaire, & qu'il n'eſtoit point

besoin d'attendre qu'il eust fini son autre traité. Le Cavalier ne balança point sur le parti qu'il avoit à prendre. Il leur répondit qu'il se souvenoit de la parole qu'il avoit donnée, & qu'il l'a tiendroit avec joïe en tel tems qu'il leur plairoit; qu'il avoit promis d'estre leur Gendre, & qu'il se feroit un bonheur de le devenir, mais que ce seroit en épousant la cadette pour qui il sentoit la plus violente passion; qu'il trouvoit en elle tout ce qui

pouvoit le ſatisfaire ; que l'humeur de ſon aiſnée étoit ſi peu compatiſſante avec la ſienne, qu'elle ne pourroit que le rendre malheureux, & que s'ils refuſoient ce qu'il demandoit avec les plus inſtantes prieres, il ſeroit contraint de ſe retirer. Il leur fit cette réponſe avec tant de fermeté, & tout ce qu'ils purent dire pour le détourner de ce deſſein eut ſi peu d'effet, que ne voulant pas riſquer une ſi bonne fortune, ils ſe virent obligez de con-

ſentir à ce qu'il voulut. La ſeule condition qu'ils exigerent, fut que la choſe ſe fit au pluſtoſt & en ſecret, afin que l'aînée fit moins éclater ſon reſſentiment quand elle apprendroit une injuſtice qui n'auroit plus de remede. Le tranſport qui l'obligea de ſe jetter à leurs pieds pour leurs rendre grace de ce qu'ils faiſoient pour luy, leur fut une preuve de la violence avec laquelle il aimoit. Ils dirent à Angelique, que quelques raiſons

qu'ils euſſent pû apporter, le Cavalier s'eſtoit ſi bien mis en teſte de ne ſe point marier qu'il n'eût traité de la Charge, qu'il leur avoit eſté impoſſible d'en rien obtenir. Elle comprit ce que vouloit dire un refus ſi obſtiné, & en fut piquée au dernier point. Cependant tout ſe concertoit ſecretement pour le mariage du Cavalier & de la cadette, & il ne manquoit pour l'achever qu'une occaſion d'en faire la ceremonie ſans que l'aiſnée en puſt

rien ſçavoir. Elle s'offrit favorable peu de jours aprés. Une Dame dont elle eſtoit tendrement aimée la pria de lui tenir compagnie dans une partie de promenade qui l'engageoit à aller paſſer quelques jours à la campagne. Angelique y alla, & eut aſſez de force d'eſprit pour ſe mettre au deſſus de ſes chagrins, & y paroiſtre d'une humeur toute charmante. On luy dit qu'on voyoit bien que la joye d'un mariage preſt à ſe fai-

re donnoit aux belles de grands sujets d'enjoüement ; & pour affoiblir la honte où elle craignoit d'être exposée, elle répondit qu'on jugeoit mal d'elle ; qu'il falloit pour la toucher de certaines complaisances & des tours d'esprit qu'elle n'avoit point trouvé dans le Cavalier ; & que les choses n'avoient jusques là traîné en longueur, que parce qu'elle vouloit l'engager à épouser sa cadette. Un vieux garçon fort riche, & re-

vestu

vestu d'une Charge plus considerable que celle dont le Cavalier traitoit, lui dit en riant, que quoiqu'il eût tousjours esté indifferent pour le mariage, il voudroit avoir ces tours d'esprit qui lui plaisoient tant, afin de luy offrir ses services, & que pour les complaisances il luy seroit aisé d'en répondre. Angelique luy repartit aussi en riant, qu'elle avoit cru decouvrir en luy ce qui estoit si fort de son goût, & qu'à tout prendre, ils seroient

aſſez le fait l'un de l'autre. Sur ce pied là, le vieil Oſficier lui dit des douceurs pendant deux jours, comme un Amant declaré en dit à une maiſtreſſe; il goûta ſi bien ſon eſprit, que malgré toutes les reſolutions priſes de demeurer tousjours libre, il parla enfin de mariage. Cette propoſition fut bien receuë d'Angelique. Elle trouvoit un rang qui contentoit ſon ambition, & ſe vangeoit d'un Amant perfide. La Dame à qui elle ouvrit ſon

cœur entra dans la confidence du vieil Officier, & luy fit promettre que puisqu'il s'estoit declaré avec son amie, il en iroit faire la demande dans les formes aprés son retour. Angelique estant revenuë, conta à son pere l'engagement où l'on s'estoit mis pour elle. Le mariage de la cadette estoit fait; ce fut pour luy une joye sensible de voir finir plustost qu'il ne l'avoit cru l'embarras de le cacher. Cette adroite fille dissimulant son ressen-

timent, tâcha de se rendre toute aimable pour le Cavalier, afin de reveiller son amour, & de luy donner par là plus de regret de la perdre. Le lendemain elle remarqua sans estre veuë, que le Cavalier s'estoit coulé dans la chambre de sa sœur, & que la porte en avoit esté aussitost fermée. Si elle eut de la douleur, elle eut de la joye en mesme temps de ce que sa sœur faisant des avances si indignes d'elle, mettoit le Cavalier hors d'estat de la vou-

loir pour sa femme. Cette pensée lui remplit l'esprit. Elle crut qu'il refuseroit de l'épouser aprés les faveurs qu'il en avoit obtenuës, & qu'ainsi elle seroit vengée & d'elle & de luy, quand son mariage avec l'Officier ne laisseroit plus aucun prétexte à son pere de garder le Cavalier. Cet Officier tint parole. On avoit esté averti de sa visite, & le Cavalier qui la sçavoit alla tout exprés souper en ville & ne revint que fort tard. L'Officier charmé de l'ac-

cuëil qui lui fut fait, ne sortit point qu'on n'eust signé des articles. Angelique qui n'aspiroit qu'à joüir de sa vengeance, attendit à se coucher que le Cavalier fust revenu. Aprés lui avoir fait quelques plaintes de la maniere dont il en usoit pour elle depuis quelque tems, elle ajousta qu'elle l'avoit trouvé si peu digne des sentimens favorables qu'elle luy avoit marqué d'abord, qu'elle venoit de s'engager à un autre, & qu'un Contrat de mariage signé les

ſeparoit pour jamais. Il ſeignit eſtre vivement touché de cette nouvelle. Angelique pleine de ſon triomphe en le voyant ainſi accablé, le quitta ſans lui donner le tems de répondre ; c'étoit ce qu'il avoit ſouhaitté. Il ſe coucha fort tranquillement, & le lendemain comme il l'avoit concerté avec ſon beaupere & avec ſa femme, il alla chez un ami dans un quartier éloigné, où il demeura juſqu'à ce qu'on eût fait le mariage. Angelique qui imputa cette retraite à ſon deſeſpoir, en ſentit ſa vanité agréablement flatée. Elle épouſa l'Officier, & deux jours aprés le Cavalier revint auprés de ſa femme. La nouvelle mariée ne l'eût pas pluſtoſt appris, qu'elle

alla trouver son pere, & luy fit connoistre le peril où Julie estoit exposée s'il gardoit chez luy le Cavalier. Son pere luy dit, que puisqu'elle avoit tout sujet d'estre contente, il estoit persuadé qu'elle aimoit sa sœur pour prendre part à ses avantages; aprés quoy il luy expliqua ce qui estoit arrivé. Le dépit qu'elle eut de s'estre promis une vengeance, qui ne tournoit qu'a sa honte, la mit dans un desordre d'esprit incroyable. Elle sortit brusquement, & depuis trois mois qu'elle est mariée, elle n'a point encore voulu voir sa sœur.

MORTS.

Messire Armand-Charles de la Porte, Duc de Rethelois Mazarin, de la Mesleraye, & de Mayenne, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy Lieutenant General de ses Armées, Prince de Chasteau-Porcien, Marquis de Montcornet, Comte de la Fere, de Marle, &c. Grand Bailly de Haguenau, Gouverneur d'Alsace, & de Bretagne, des Villes, Chasteau & Citadelle de Brisac, Vitré & de Port-Louis, *Novembre* 1713.

Capitaine du Chasteau de Vincennes, & Grand Maistre de l'Artillerie de France, mourut en son Chasteau de la Messeraye le 9. Novembre 1713. âgé de 82 ans; il s'estoit demis de la Charge de Grand-Maistre de l'Artillerie en 1669. en faveur du Duc du Lude, & de plusieurs de ses Gouvernemens, & se retira en ses terres.

Il étoit fils de Charles de la Porte, Duc de la Messeraye grand Maistre de l'Artillerie & Maréchal de France, & de Marie Ruzé Deffiat; sa pre-

miere femme. Il épousa en 1661. Hortense Mancini, fille de Laurent Mancini Chevalier Romain, & de Hieronime Mazarin, sœur de Jules Mazarin, Cardinal, Ministre d'Etat en France, en faveur duquel mariage de sa Niece il l'institua son heritier universel à charge de substitution de porter le nom & les Armes pleines de Mazarin, ce qui fut confirmé par Lettres, verifiées au Parlement le 5. Aoust 1661. & pour lors il quitta son nom & les Armes de la Porte, & prit celles de

Mazarin, qu'il a tranſmis à ſa poſterité comme on voit qu'ils les portent au jour d'huy. Et de ſon mariage il eut Charles Jules Mazarin Duc de la Meſleraye, Pair de France, Marie-Charlotte Mazarin, femme du Marquis de Richelieu, Marie Olimpe Mazarin, épouſe du Marquis de Bellefonds.

Charles Jules Mazarin, Duc de la Meſleraye a épouſé en 1681. Felice Armande Charlotte de du Fort Duras, fille aînée du Maréchal de Duras dont il a des enfans.

Monſieur le Duc Mazarin eſtoit arriere petit-fils de François de la Porte, Seigneur de la Lunardiere, qui fut marié deux fois, 1°. A Claude Rochar, fille d'Antoine, Seigneur de Carinvilliers, Conſeiller au Parlement, 2°. A Magdelaine Charles, fille de Nicolas, Seigneur du Pleſſis-Piquet. Du premier lit, il eut Suſanne de la Porte, femme de François du Pleſſis, Seigneur de Richelieu, Grand Prevoſt de France, & fut mere des Cardinaux de Richelieu, l'un Miniſtre d'Etat, & l'autre Ar-

chevesque de Lyon, & de la seconde femme il eut Charles de la Porte, Seigneur de la Mesleraye, la Lunardiere, &c. Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roy, qui épousa Claude de Champlois, & il en eut plusieurs enfans, entr'autres, Charles de la Porte, Duc de la Mesleraye, Pair & Maréchal de France, pere de Mr le Duc Mazarin.

Messire Jean, Comte de Gassion, Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, Lieutenant General de ses Armées Gouverneur de Mezieres,

Chevalier de l'Ordre de S. Louis, mourut le 26. Novembre a servi avec beaucoup de distinction, en Allemagne & en Flandres.

Il estoit fils de Jean de Gassion, President à Mortier au Parlement de Pau, & de Marie Besiade, & neveu de Jean de Gassion Maréchal de France qui mourut à Arras le 2. Octobre 1641. d'un coup de mousquet qu'il receut à la teste le 28. Septembre precedent.

La famille de Gassion est tres-considerable en Bearn,

qui descend de Guillaume de Gassion, qui vivoit en 1499. & qui étoit Senéchal du Païs d'Olleran & de Sauvesere, pere de Jean de Gassion, qui fut employé pour traiter de la rançon de Henry II. Roy de Navarre, auprés de l'Empereur Charles quint en 1525. le traité fut fait pour 30000. écus d'or. Mais les Agens de l'Empereur voulans augmenter cette convention, il employa l'argent pour gagner ses Gardes, & lui procura sa liberté par stratagême. Jean Gassion son fils fut Procureur

General au Conſeil Souve-
rain de Bearn, puis Maiſtre
des Requeſtes & Preſident à
Mortier audit Conſeil, &
Chef de la Reine Jeanne de
Navarre, mere du Roy Hen-
ry IV. Roy de France & de
Navarre; c'eſtoit le biſayeul
de Mr de Gaſſion, qui vient
de mourir. Cette famille a
produit des perſonnes
qui ſe ſont diſtinguées,
tant dans la Robe que dans
l'Epée, Pierre Marquis de
Gaſſion, frere de celui qui
vient de mourir, a eſté Con-
ſeiller d'Etat, premier Preſi-

dent à Mortier au Parlement de Bearn, qui de Magdelaine Colbert du Terron a eu plusieurs enfans, l'aîné, Charles Marquis de Gassion, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Mr le Duc de Bourgogne, fut tué à Hochtet en 1704. & Pierre Armand Marquis de Gassion, son frere a épousé en 1708. la fille de Mr Darmenonville.

Messire Jacques Lynch, Archevesque de Tune, Metropolitain de la Province de Conaught en Irlande, ci-devant Aumônier honnoraire

de feu Charles II. Roy d'Espagne, mourut à Paris le 29. Octobre, âgé d'environ cent ans.

Le Prince de Toſcane, fils aîné du Grand Duc de Toſcane, mourut à Florence le 3. Octobre, âgé de 51. ans, aprés une longue maladie. Il n'a point eu d'enfans de ſon mariage avec la Princeſſe, ſon épouſe, ſœur des Electeurs de Baviere & de Cologne.

Meſſire Leon de Mazoyer, Seigneur de Verneüil, Moulinon, &c. Gentil-homme ordinaire, & Ecuyer de Madame

la Dauphine, mourut en son Chasteau de Moulignon le Novembre 1713.

Mr Marc Antoine Godet, Marquis de Soudé, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, cy-devant Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers d'Anjou, mourut sans alliance le 18. Novembre âgé de 42. ans.

Nicolas Chupin, Conseiller-Secretaire du Roy, & cy-devant Tresorier general du Marc d'or des Ordres du Roy, mourut le 21. Novembre.

Mre Nicolas le Grain, Che-

valier, mourut le même jour 21. Novembre, âgé de 81. an, laissant pour fille unique de feuë Dame Anne Guyet, Dame N. le Grain, mariée à Mr Boucher d'Orçay, Maistre des Requestes, fils du Conseiller d'Etat.

Mre Antoine de Broüilly, Marquis d'Herleville, cy devant Lieutenant general pour le Roy, Gouverneur des Province, Ville & Citadelle de Pignerol, mourut aussi le 21. Novembre.

Extrait de la Capitulation du Chasteau & des Forts de la Ville de Fribourg, accordée le 16. Novembre par Mr le Maréchal, Duc de Villars, commandant l'Armée du Roy.

QUe le 20. Novembre sortiront des deux Châteaux & des Forts les deux Garnisons, avec toutes les marques d'honneur, sous le Lieutenant general de Bataille

Baron de Wachtendonck, les deux Commandans de Hanstem & de Dominique, tous les Officiers, avec leurs Domestiques & équipages qui seront conduits jusqu'au Camp Imperial de Rotweïl en Suabe, dans quatre ou cinq jours.

Que six pieces de Canon marcheront à la teste, sçavoir; trois de douze, & trois de six livres de balle; de plus quatre Mortiers de cent, & trois de soixante livres, avec la poudre, boulets, bombes & attirails necessaires pour tirer cin-

quante coups, aussi bien que pour toute l'Infanterie & les Dragons ; & pour chaque Grenadier cinq grenades.

Que cette marche commencera par les équipages suffisamment escortez, qu'on rendra le jour d'auparavant tous les équipages pris dans la Ville, meubles & hardes, & autres ; qu'on rendra de bonne foy tous les chevaux pris & tout ce qui apparrient à cette garnison, & que la quantité de chevaux & chariots dont on a besoin sera fournie gratis pour le transport jus-

qu'audit Rotweil.

Qu'on emmenera librement tous les Documents & Ecrits qui sont dans les deux Châteaux concernant les Archives, & d'y pouvoir joindre ce qui pourroit estre de plus dans la Ville appartenant à cela.

Que tous ceux qui voudront sortir de Fribourg soit presentement ou dans l'espace de trois mois, comme cela se comprend dans toutes les Capitulations d'honneur, il leur soit permis de vendre leurs biens & d'emmener leurs

bagages, avec les Passeports necessaires, & que dans cet article puissent estre compris Mrs de la Regence, &c.

Que les Officiers & soldats malades & blessez puissent rester à Fribourg, logez gratis chez les Bourgeois, avec les Chirurgiens & autres pour les servir, recevant leur pain de la farine laissée pour ce sujet, & les medicamens de même, jusqu'à ce qu'ils soient en état de partir avec Passeports pour se rendre à leurs Corps.

Que tous prisonniers, tant

ceux qui ont esté faits aux lignes, que pendant le siege, & tous ceux qui sont restez dans la Ville, seront rendus, avec leurs habits & armes. Il ne sera point permis en sortant de tirer aucun soldat hors de son rang ou de le débaucher, excepté les deserteurs.

Qu'on montrera de bonne foy toutes les mines, toute l'artillerie & tous les vivres qui sont dans les deux Chasteaux.

Que la garnison sera pourveuë de pain pour cinq

jours jusqu'à Rotweil : & comme les fours des Chasteaux ne suffisent pas pour cela, on les fera cuire dans la Ville.

Que les dettes contractées par les Officiers ou autres, dont on excepte le vin, la viande, le bois & ce qu'il a fallu prendre pour la nourriture du soldat, & l'usage du siege, ce qui ne paye pas, on laissera pour les deux premieres classes le sieur Dalberdoff, premier Commissaire des guerres en ostage, jusqu'à ce qu'on aura satisfait,

& on n'éxigera point d'autres ostages parmi les Officiers.

Qu'aussi-tost la presente Capitulation signée, on envoyera un courier au Prince Eugene de Savoye, & autre, pour avertir de la marche de cette garnison, à Rotweil.

Qu'on cedera en attendant la sortie, le petit Ouvrage qui est devant la porte de ce Chasteau à la moitié de la contrescarpe vers la Ville: au Fort S. Pierre, l'Ouvrage à corne & la Redoute attaquée, attendant en même temps

deux ôtages pour Mr le Lieutenant Colonel Iberaker, & Mr le Lieutenant Colonel d'Erps.

La Garnison n'est sortie que le 22. à cause du mauvais temps. Elle estoit composée de prés de sept mille hommes, & étoit de treize mille au commencement du Siege.

Le 31. Octobre Mr le Comte d'Artagnan, Lieutenant general des Armées du Roy, estant de jour à la tranchée de Fribourg, fit attaquer par l'ordre de Monsieur le Maréchal de Villars la demie-lune,

laquelle fut emportée dans l'instant par la valeur des Troupes, quoy que deffenduë par cent cinquante hommes des ennemis qui furent tous tuez ou pris.

Le lendemain matin on vit un Drapeau sur la bréche, & dans le moment Mr le Comte d'Artagnan l'estant allé reconnoistre, s'en saisit, & des autres postes. Il entra ensuite dans la ville avec quatre Compagnies de Grenadiers, & donna de si bons ordres qu'il sauva le pillage. Le Baron d'Arsch, Gouverneur de Fri-

bourg, envoya le ſieur de Wlinkſoton au Prince Eugene en ſon Camp de Mulberg, il revint le 10. Novembre au ſoir. Le lendemain, le Baron d'Arſch l'envoya au Maréchal de Villars, auquel il propoſa les conditions pour la Capitulation du Chaſteau & des Forts, dont une partie fut refuſée. Surquoy le Baron d'Arſch ayant fait ſçavoir qu'il n'avoit pas un Pouvoir aſſez grand du Prince Eugene pour conclurre à d'autres conditions, demanda permiſſion de renvoyer le même Officier

ficier au Prince Eugene, ce qu'on luy accorda. La ſuſpenſion d'armes fut prolongée juſqu'au 15. à condition que les Aſſiegez mettroient toutes choſes en état pour l'attaque du Chaſteau & des Forts. On mit en batterie vingt-huit mortiers & ſoixante pieces de canon, & on pouſſa des boyaux de communication aux endroits neceſſaires. Les Aſſiegez voyoient faire tous ces travaux ſans s'y oppoſer. Ils envoyoient du Chaſteau des proviſions aux malades & bleſſez, aux ſoldats, aux

femmes & aux enfans & aux valets qu'ils avoient abandonnez dans la Ville. Le 13. Novembre le feu se mit par accident à l'Arsenal de la Ville, lequel a esté brûlé.

Supplement aux Nouvelles.

On mande de Vienne que les maladies diminuënt de jour en jour, que l'Archiduc a fait écrire aux Seigneurs qui s'estoient retirez à la campagne, de revenir à Vienne; que le Regiment de Bareith qui campoit aux environs de

cette Ville, s'estoit mis en marche pour aller prendre des quartiers d'hyver en Baviere. Les Lettres d'Andrinople du 3. Octobre portent que les Ambassadeurs du Czar avoient demandé leur Audience de congé, qu'ils avoient esté envoyez au Reïs Effendi, ou Chancelier, qui leur demanda s'ils n'avoient reçu aucune réponse de leur Maistre sur diverses demandes qu'on leur avoit faites, entr'autres du payement du tribut au Kam des Tartares que les Moscovites avoient

autrefois accoûtumé de luy payer ; & de la cession d'une partie de l'Ukraine ; que les Ambassadeurs Moscovites avoient répondu qu'il n'avoient reçu aucun ordre sur ce sujet, mais qu'ils s'engageoient d'envoyer un Courrier au Czar pour sçavoir sa resolution ; que sur cette réponse les Turcs avoient fait remener les Ambassadeurs à Constantinople pour estre de nouveau enfermez dans le Chasteau des Sept-Tours, & que le Palatin de Masovi Ambassadeur de Pologne &

l'Envoyé du Roy Auguste estoient gardez chez eux fort étroitement. Ces mêmes Lettres portent que le Reïs Effendi estoit allé deux fois rendre visite au Roy de Suede à Demir Tocca, qu'il luy avoit offert de l'argent & toute sorte d'assistance de la part du Sultan. On écrit de Hambourg que les Troupes Danoises qui gardoient les avenuës de cette Ville, s'estoient retirées à Ottensen; de sorte que la communication est presentement libre avec la Ville d'Alrena; que la marche des

Troupes Prussiennes qui devoient venir en ces quartiers a esté differée : ce qui donne sujet de croire que les differends touchant la restitution des Etats de Holstein-Gottorp seront bien-tost terminez.

Les Lettres de Coppenhague portent que le Roy de Dannemarck estoit fort mécontent du Traité conclu pour mettre en sequestre les Places de Pometanie, qu'il en avoit écrit au Czar, qui luy avoit répondu qu'il ne se séparéroit jamais de son allian-

ce ; & qu'il renvoyeroit ses Troupes en cas qu'il en eut besoin ; que la Flotte Danoise ayant esté informée que neuf gros Vaisseaux Suedois paroissoient en mer, avoit voulu lever l'anchre pour les aller combattre ; mais qu'elle en avoit esté empêchée par les vents contraires, & qu'un Bastiment chargé de vivres pour la Flotte estoit péri avec treize hommes par le mauvais temps.

Celles de Berlin du 8 Novembre, portent que le Roy de Prusse dans un Conseil de

Guerre avoit resolu d'envoyer dans le Holstein pour faire le Blocus de Tonningen, une Armée de vingt mille hommes, composée de douze mille Fantassins, de cinq mille chevaux & de trois mille Dragons de ses meilleures Troupes, commandées par le Prince d'Anhalt Dessau, ayant sous luy pour Generaux de la Cavalerie, les Lieutanans Generaux Gatzmer & Dorfling, avec les Majors generaux Hakkeborn, Pannewitz, Grotte & Sibourg; & pour Generaux de l'Infan-

terie, les Lieutenans Generaux, Arnheime, Finch, avec les Majors generaux Lilien, Gerstorf, Leben & Cameke; que le Roy de Prusse estoit venu à Brandebourg pour voir passer en revûë les Troupes qui devoient se mettre en marche le 24. avec trente pieces de Canon.

On écrit de Madrid que Don Francisco Tinajero a presenté un Projet pour établir une fabrique de Vaisseaux de guerre à la Havane, dans l'Isle de Cuba, où en quatre ans il en sera construit dix de

soixante pieces de Canon chacun; que ce Projet a esté approuvé par le Roy, qui a assigné pour commencer cent quatre-vingt mille piastres de revenu de la Nouvelle Espagne, & il a donné la direction de cette Fabrique à Don Manuel Lopez Pintado, Commandant l'Escadre qui doit estre à present sortie de Cadiz pour bloquer le Port de Barcelone. Toutes les Lettres de Catalogne confirment que Nebot & ses Compagnons avoient esté emprisonnez à Barcelone, & que les Volon-

taires & les Miquelets échapez aprés sa défaite, s'estoient sauvez, partie dans le Château de Cardonne, & le reste vers les Frontieres d'Arragon, où un de leur parti avoit esté défait par les Troupes du Roy. On mande de Naples, qu'on ramassoit plusieurs Tartanes & Bastimens de transport sur lesquelles doivent estre embarquez leurs Regimens Espagnols, qui estoient dans cette Ville, & estre conduits d'abord à Manfredonia, & de la transportez sur les Côtes

de l'obéïssance de la Maison d'Autriche.

Les Lettres d'Angleterre portent que Mylord Dunmore a esté fait Colonel du troisiéme Regiment des Gardes de la Reine, à la place du Comte de Lothian, & le Colonel Liconier, Gouverneur du Fort S Philippe dans l'Isle de Minorque ; que les équipages de trente Vaisseaux de guerre avoient esté payées & congediées, & les trente Capitaines mis à la demi paye, aprés avoir esté payez & congediez : que le Comte de

Straford, Plenipotentiaire de la Reine à Utrecht arriva de Hollande à Londres avec la Comtesse, son épouse, qu'il avoit rendu compte à la Reine de ses Negotiatoins, particulierement en ce qui regarde les Pays Bas Catoliques, dont Sa Majesté prétend avoir l'administration conjointement avec les Etats Generaux, jusqu'à ce qu'ils soient remis à l'Archiduc aprés la conclusion de la Paix generale. Que depuis la démolition d'une partie des Fortifications de Dunkerque, on a envoyé ordre à

la plulpart des Troupes qui y estoient d'aller joindre celles qui sont en garnison à Bruges & à Gand.

On mande de la Haye que le traité de Paix entre l'Espagne & cet Etat est fort avancé qu'on attend que le courier envoyé & qui doit arriver dans peu, pour le conclure. Que le Marquis de Chasteau-Neuf & les autres Ministres Etrangers ont souvent des conferences avec les Deputez des Etats Generaux; que le sieur Bruys nommé à l'Ambassade de France se pre-

paroit à partir, qu'il n'attendoit que le retour du ſieur Goſlinga ſon Collegue, qui eſt allé en Friſe, d'où il doit revenir inceſſamment.

Les Lettres de Cologne du 17. Novembre portent que le 14 le Major de Veſel avoit paſſé à Kempen avec trois cent hommes pour aller à Liege, recevoir & eſcorter dix huit mille fuſils & huit mille paires de piſtolets que le Roy de Pruſſe y a fait fabriquer.

Nouvelles de Paris.

Le Roy a donné le Gou-

vernement d'Alſace, vacant par la mort du Duc de Mazarin, au Maréchal de Huxelles.

Le 13. Novembre l'ouverture du Parlement ſe fit avec les ceremonies ordinaires. La Meſſe fut célébrée par l'Evêque de Lavaur, qui fit enſuite un compliment, auquel le ſieur de Meſmes, premier Preſident répondit fort éloquemment.

Le Duc d'Aumont eſt arrivé de ſon Ambaſſade d'Angleterre. & il a ſalué Sa Majeſté qui l'a reçû tres favorablement.

Le 30. on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine en Action de Graces de la Prise de la Ville & des Forts de Fribourg. Le Cardinal de Noailles, Archevesque de Paris y officia.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Dissertation sur la Musique Italienne & Françoise. 3
Histoire Abregée des derniers tremblemens arrivez à Manosque en Provence. 63
Memoire. 68
Mort. 69
Nouvelles d'Espagne. 73
Nouvelles d'Angleterre. 85
Nouvelles de Warsovie. 93
Rentrée de l'Academie 101
Article des Engmes. 121

TABLE.

*Traduction du Poëme Anglois sur le Bal que Mr le D*** D** a donné à Londres le 17. Aoust 1713.* 133
Annonce. 144
La défaite des Hannetons, Poëme en deux Chants. 145
Second Chant. 153
Extrait d'une Lettre de Fribourg. 160
Observations sur les changemens du Barometre, par rapport au temps, &c. 163
Dons du Roy. 167
Le Ver luisant, l'Abeille, & le Ver à soye, Fable. 173
Historiette. 207

TABLE.

Morts. 241
Extrait de la Capitulation du Chasteau & des Forts de la Ville de Fribourg. 254
Suplément aux Nouvelles. 266
Nouvelles de Paris. 279

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

L